CHARBONNERIE ST LAURENT INC
Ensoleillé avec périodes nuageuses. Température normale, vents légers. Minimum et maximum 25 et 40 degrés.
La meilleure huile 374-6221 Le meilleur service

LE NOUVELLISTE

50e année, No 123 | Edition Victoriaville, mercredi 25 mars 1970 | Dix cents

Nouveau Différent
ROBES Variété
313 DES FORGES TROIS RIVIERES 374-5914

Franc... Parler

● VICTORIAVILLE — Les membres de l'APCV (Section de Victoriaville) et leurs amis sont invités à une partie de sucre, à la cabane Charest, route de Saint-Paul (fer à cheval), jeudi le 26 mars. Le tout débutera à 19 heures par un cocktail. Le souper aura lieu à 20 heures. L'aumônier servira l'allocution d'usage à la veille de la fête de Pâques. A 22 heures, il y aura danse et récréation.

● Les membres du club de tir Victoria ont tenu une assemblée, hier soir, au local du sous-sol du poste de police. Cette réunion avait été convoquée dans le but d'élire un bureau de direction.

● Le club de curling Laurier tiendra un bal de coton sous le patronnage de son honneur le maire P. A. Poirier de Victoriaville. Ce bal aura lieu samedi le 11 avril à 21 heures, à la salle du club de curling Laurier, 69 rue Monfette. La soirée comprendra un cocktail, le bal et un buffet froid. La robe longue et l'habit de ville seront de rigueur.

● Les personnes désireuses de se rendre dans le Vermont, aux Etats-Unis, pour leurs vacances, du début juin à la fin d'août, et n'ayant pas encore loué d'hôtel, peuvent le faire en s'adressant à Mlles Vallières, du 21, Ste-Croix, à Victoriaville. Elles seront en mesure de fournir les informations voulues.

● Le conférencier-éclair du club Richelieu lundi soir était M. Paul Gendron, propriétaire du cinéma Laurier. M. Gendron a traité des films qu'on présentait dans les cinémas locaux.

● Le prochain souper régulier du club Richelieu aura lieu lundi le 6 avril; le conférencier sera alors M. Claude Frenette.

● Le club Optimiste de Victoriaville recevait hier comme conférencier M. Fernand Fredette, vice-président provincial du hockey mineur au Québec et faisant partie du congrès des tournois de hockey mineur au Québec. Son entretien devrait susciter beaucoup d'intérêt.

● La liste des blessés s'est allongée encore en fin de semaine avec la perte temporaire des joueurs Clément Boudreau (souffrant d'une mauvaise grippe) et Larry Drouin qui s'est fracturé un poignet. Le prolifique compteur Clément Tremblay était déjà au rancart, de même que John Mentis.

● Devant le fait que l'instructeur Pierre Roux ne peut plus compter que sur 12 joueurs et deux gardiens de buts, la direction des Tigres a entrepris des efforts pour renforcir l'équipe. Cette tentative a échoué. Les Tigres auraient voulu employer Bill Dupré pour terminer la série Victoriaville-St-Hyacinthe et c'était possible. Malheureusement, les Gaulois, par leur porte-parole Jean-Paul Gladu, ont refusé. On a dit que les joueurs n'aimeraient pas cela. Avouons que c'est assez pauvre comme excuse...

Par ailleurs on a blâmé le travail des arbitres à Victoriaville. Si vous êtes allés à la première partie à St-Hyacinthe, vous ferez les déductions qui s'imposent...

● Un communiqué officiel de l'organisation de M. Noël Langlois sera publié vendredi matin pour faire connaître sous quelle bannière M. Langlois se présentera en vue de l'élection provinciale du 29 avril.

● Une assemblée générale des Elans a été convoquée pour ce soir 20 heures au local de la rue Côté. Des questions d'une importance extraordinaire seront alors discutées.

● Les dames de la Pourpre Royale organisent pour mardi le 7 avril un souper-causerie au local des Elans de la rue Côté à Victoriaville. Les conférenciers invités seront les docteurs Anderson et A. Laplante.

● La plus grosse assistance de la saison fut enregistrée dimanche au centre sportif Jean-Béliveau pour la partie opposant les Tigres aux Gaulois de St-Hyacinthe.

● La vente des parts pour l'achat d'un trophée fonctionne assez bien à Victoriaville mais piètrement à St-Hyacinthe. On demande d'aider à acheter un beau trophée avec l'espéranc que les Tigres le conservent. On sait que le coût est de .25 la part et que le nom sera sur le trophée.

● Les préparatifs en vue de la première série de la coupe Allan vont bon train au sein des Tigres.

Les princesses sont à l'oeuvre pour le Festival de l'érable

PLESSISVILLE (G.A.B.) — L'organisation du Festival de l'érable 1970 bat son plein à Plessisville. Les princesses, candidates au titre de reine, sont à l'oeuvre pour la distribution des bonbonnières. Ces bonbonnières contiennent un assortiment de délicieux produits de l'érable; ceux qui s'en procurent ont la chance de gagner des prix d'une valeur totale de $1,000. L'objectif de la distribution est de 10,000 bonbonnières et c'est là l'une des principales sources de revenus du Festival de l'érable.

La responsable du comité des princesses, Mme Georges Goggin, souligne que la garde-robe de ses protégées est maintenant presqu'au grand complet. Chacune a également son intendant qui l'accompagnera partout durant la période des festivités; il s'agit de M. Claude Poulin pour Mlle Carole Dubois, M. Yves Boulanger pour Mlle Laurette Fortier, M. R. Bolduc pour Mlle Dolorèse Bourque. Mlle Carole Dubois est commanditée par les Chevaliers de Colomb, Mlle Laurette Fortier par la Salle de l'Erablière (St-Pierre-Baptiste) et Mlle Dolorèse Bourque par l'Union cahtolique des cultivateurs. Les princesses ont Mme Jacques Mailloux comme dame de compagnie.

Les trois personnalités féminines du Festival de l'érable 1970 seront présentées officiellement au public à l'occasion de soirées récréatives à la Salle St-Louis de Plessisville, soirée qui sont au programme pour les samedis, 3, 10 et 17 avril. Le couronnement de la reine aura lieu le mardi soir, 28 avril.

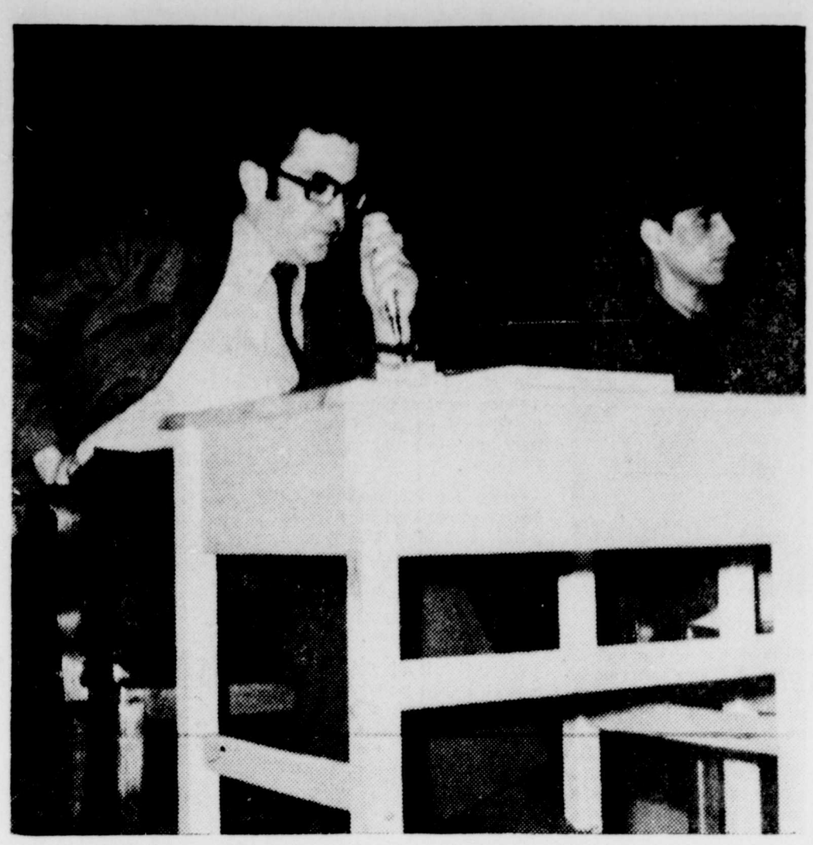

ME PIERRE DEBANE, député libéral fédéral de Matane, rencontrait les étudiants fréquentant le CEGEP, mardi midi. Le député a déclaré que la seule justification, bonne universellement, pour la formation d'un pays était la volonté des gens de vivre ensemble. La rencontre était présidée par M. Luc Parenteau, président de l'organisation pour l'information politique au CEGEP, à droite sur la photo. (Photo Benoit Aubry)

Le député de Matane rencontre les étudiants

Toutes les parties d'un pays doivent être bien traitées

VICTORIAVILLE (B.A.) — Le député fédéral libéral de Matane, Me Pierre Debané, a rencontré les étudiants du CEGEP, hier midi, sur l'invitation du comité de l'information politique. La seule justification bonne universellement, pour la formetion d'un pays, a déclaré le conférencier, réside dans la volonté des gens de vivre ensemble. Il a ajouté qu'au Canada, le fédéralisme avait été le résultat d'un examen de la situation politique. Cependant, a révélé le conférencier, comme les groupes se distinguent entre eux, le gouvernement central doit déléguer certains de ses pouvoirs à des gouvernements provinciaux parce qu'ils administrent en fonction de leur groupe, mais le tout est réuni par le gouvernement fédéral.

Cependant, selon le député, il est impossible de garder la volonté de vivre ensemble, si toutes les parties d'un pays ne sont pas traitées également. C'est pourquoi le gouvernement central a institué la redistribution des richesses, c'est-à-dire qu'il prend plus d'argent dans les parties riches pour le distribuer aux parties plus pauvres.

Répondant à des questions concernant un fait précis, comme le pourquoi de l'implantation de l'aéroport international à Ste-Scholastique plutôt qu'à tel autre endroit, M. Debané a révélé qu'on ne pouvait considérer un point particulier dans une politique globale car de cette façon on ne peut faire une analyse complète a-t-il opiné.

Par exemple, il a loué le gouvernement d'avoir décidé d'implanter l'aéroport à Ste-Scholastique parce que les besoins étaient là. Si l'aéroport avait été construit pour le Québec uniquement, on aurait pu l'ériger ailleurs. Il a révélé que d'un côté le gouvernement faisait telle chose à tel endroit et telle autre à un autre endroit. C'est pourquoi il faut envisager globalement la question de la répartition des réalisations gouvernementales.

M. CLAUDE CLOUTIER, professeur, était le conférencier du club Richelieu, lundi lors du souper hebdomadaire au Manoir Victoria. M. Vigneault a déclaré que la raison d'être de l'Université du Québec à Victoriaville répondait aux besoins du milieu, et que ces besoins, on ne demandait pas mieux que de les connaître. M.Vigneault est accompagné du président du club Richelieu, M. Jacques Frégeau. (Photo Benoit Aubry)

L'université répond à un besoin à Victoriaville

VICTORIAVILLE (B.A.) — L'université du Québec à Victoriaville répondait aux besoins du milieu, et ces besoins on ne demande pas mieux que de les connaître. C'est à peu près en ces termes que s'est exprimé M. Claude Cloutier, professeur, alors qu'il adressait la parole aux membres du club Richelieu, lundi soir, au Manoir Victoria. Pour connaître ces besoins, a-t-il poursuivi, des personnes seront chargées de les faire connaître.

M. Cloutier faisait allusion à l'annonce faite il y a quelques mois, voulant que Victoriaville deviendrait, dès septembre, une constituante de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Il ne s'agit pas d'une affiliation, a-t-il dit, c'est une intégration; l'Université du Québec viendra donner des cours à Victoriaville. Cette intégration permettra un service universitaire sur place, répondant aux besoins.

Coupable de négligence criminelle

Marcel Beaudoin est condamné à quatre mois de prison

ARTHABASKA (R.L.) — Marcel Beaudoin, un père de trois enfants, de Defoy, a été condamné hier, par le juge Edouard Laliberté, à quatre mois d'emprisonnement et de plus l'interdiction de conduire un véhicule-moteur lui a été faite pour la période de deux ans.

Beaudoin venait d'être trouvé unanimement coupable par un jury de 12 hommes à l'accusation de négligence criminelle alors qu'il était au volant d'une automobile. Le verdict de culpabilité du jury a été rendu après un procès aux Assises, procès qui a duré quatre jours.

Me Claude Aubert représentait la couronne dans cette affaire alors que les avocats René Crochetière et Jules Allard étaient les procureurs de l'accusé.

Deux morts

Beaudoin était au volant d'une automobile au moment d'un accident frontal qui s'est produit le 6 septembre 1969, à l'entrée du village de St-Valère. L'accident avait fait deux victimes dont M. Roch Vigneault de St-Valère et de M. Marcel Chercuitte de Montréal. En décrétant son verdict de culpabilité, le jury a toutefois réclamé la clémence pour l'inculpé dans la sentence à être imposée par le juge Laliberté.

Précisions du directeur général

L'UN n'appuie qu'un candidat: Gardner

QUEBEC — "Conformément à la lettre signée par l'honorable Jean-Jacques Bertrand, chef de l'Union nationale, le candidat officiel de notre parti dans la circonscription électorale d'Arthabaska est Monsieur Roch Gardner, député du comté depuis le 5 juin 1966".

C'est ce qu'a laissé savoir à Québec, le directeur général de l'Union nationale, Monsieur Christian Vien, à la suite d'une nouvelle publiée dans un quotidien de la région d'Arthabaska.

Monsieur Vien a précisé que de toute évidence, il ne saurait être question de tenir un congrès de nomination dans le comté d'Arthabaska, et que personne ne s'était vu reconnaître l'autorité nécessaire pour convoquer une assemblée de candidature.

Monsieur Vien s'est dit convaincu que la population du comté d'Arthabaska continuera de faire confiance à Monsieur Gardner comme elle l'a fait depuis le 5 juin 1966.

A Warwick

Cours d'éducation populaire aux jeunes adultes

WARWICK (R.L.) — Depuis trois semaines, la JOC de Warwick organise pour les jeunes travailleurs un cours d'éducation populaire aux jeunes adultes. Ce cours est bâti par les animateurs du centre d'animation de culture ouvrière, M. Yves Natel et Jean-Guy Lague.

Déjà deux rencontres ont été organisées et une vingtaine de jeunes travailleurs y participent. La première rencontre fut un sondage auprès des jeunes pour connaître leurs besoins et leur donner l'information qu'ils désirent. M. Yves Natel est venu aider les responsables pour que tous les besoins exprimés soient ressortis et il s'est chargé d'en faire la synthèse pour les participants.

La deuxième rencontre portait sur le salaire minimum. M. Bertrand Tourigny, de la Commission du salaire minimum, est venu expliquer aux jeunes tout ce que comprend la loi: salaire, heures supplémentaires, calcul des vacances, etc, et cela en fonction de la nouvelle loi qui entrera en vigueur le premier mai.

But

Le but de ce cours d'éducation populaire est de fournir aux jeunes travailleurs l'occasion de recevoir une véritable information, une information qu'ils sont capables de comprendre. On désire leur donner la chance d'exprimer leur situation et de se retrouver avec d'autres jeunes travailleurs pour en discuter et ensemble changer quelque chose.

Subvention de $1,000 versée au Centre d'art

VICTORIAVILLE (R.L.) — Le Centre d'art de Victoriaville vient de recevoir une subvention de $1,000 de la part du ministère des Affaires culturelles.

Dans une lettre adressée à Mme Suzanne Bastien, directrice du Centre d'art de Victoriaville, le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Noel Tremblay, déclare: "Je vous prie de trouver, sous ce pli, un chèque portant le numéro 085961, au montant de $1,000. Il constitue la subvention que le ministère des Affaires culturelles octroie au Centre d'art de Victoriaville Inc pour l'exercice financier 1969-70.

Cette subvention est accordée au Centre d'art de Victoriaville pour lui permettre de développer son programme d'animation et de manifestations culturelles. Dans les quatre mois qui suivront la fin de l'exercice financier de votre organisme, vous voudrez bien nous expédier un rapport moral et un rapport financier contenant un bilan, un état des revenus et des dépenses, ainsi qu'un état détaillé de l'utilisation de cette subvention, le tout signé par un comptable public. Je tiens en outre à vous faire remarquer que la subvention qui vous est accordée ne peut être utilisée pour fins de cours, lesquels ne sont pas subventionnés par le ministère des Affaires culturelles".

Colloque régional groupant trois centrales syndicales

VICTORIAVILLE (B.A.) — Lors de l'ouverture du congrès du Conseil central de Victoriaville, en fin de semaine dernière, M. Sévérin Plante, président de l'organisme, a déclaré qu'un colloque régional, devant avoir lieu au début de mai, était présentement en voie de préparation. Ce colloque jouira de la participation de trois centrales syndicales, soit la CNS, CEQ et FTQ.

M. Plante a mentionné: "Nous avons à faire face à des années très difficiles où nos gouvernements, tant fédéral que provincial, de concert avec le patronat semblent mettre tout en oeuvre afin d'abaisser le travailleur au plus bas niveau dans la société. Il nous appartient à nous et quand je dis nous, je ne parle pas des dirigeants quels qu'ils soient mais bien de tous les travailleurs, c'est-à-dire vous".

Le président du CCV a révélé qu'à son avis, il est inutile pour eux de décider des politiques à entreprendre si les membres à la base ne sont pas conscients qu'il y a une grande force dans notre mouvement et que ce sont eux qui vont adopter les mesures à prendre afin de ne pas tomber dans la maladie du gigantisme.

M. Tourigny retire sa candidature

VICTORIAVILLE (R.L.) — Dans un communiqué qu'il portait à notre attention, M. J. Arsène Tourigny, maire de la municipalité de Sainte-Victoire, déclarait: "Contrairement à ce qui a été déclaré sur les journaux de samedi, à l'effet que je serais candidat à la convention libérale du 25 mars 1970, pour des raisons personnelles et majeures, je retire ma candidature.

Je m'excuse auprès de mes supporteurs de ne pouvoir me rendre à leurs désirs.

Je souhaite bonne chance au gagnant de cette convention et je vous dis au revoir".

M. M. Vigneault serait candidat à la convention créditiste

VICTORIAVILLE (R.L.) — Lors d'une visite à nos bureaux, hier avant-midi, M. Maurice Vigneault de Victoriaville nous a laissé savoir qu'il était fortement possible qu'il soit candidat à la prochaine convention du Ralliement créditiste pour le choix d'un candidat dans Arthabaska.

M. Vigneault est âgé de 43 ans et il est à l'emploi de la compagnie de Téléphone Bell du Canada depuis plus de 20 ans. Il est natif de Victoriaville et est le fils de M. Donat Vigneault, épicier bien connu de la rue Notre-Dame Ouest à Victoriaville.

Marcel Therrien devant les membres du Carré des Forges

Le centre commercial voué à une mort certaine si rien n'est fait pour améliorer son aspect

par Bernard CHAMPOUX

TROIS-RIVIERES — Un Trifluvien qui oeuvre dans de nombreuses sphères et pour lequel le sort du centre-ville de Trois-Rivières demeure sa principale préoccupation, M. Marcel Therrien a disséqué, hier soir, devant les membres de l'Association des marchands du Carré des Forges, les problèmes qui entraîneront tôt ou tard la mort du centre commercial, si rien n'est fait pour améliorer son aspect.

M. Therrien a affirmé que le Coeur de Trois-Rivières renferme au moins quatre édifices sur cinq qui sont désuets et ne répondent plus aux exigences modernes.

Selon lui, il y a trop de maisons en bois, et en papier-brique qui abritent toujours des bureaux ou des commerces qui ne satisfont pas une clientèle, habituée aux établissements commerciaux modernes de Montréal et de Québec.

"Promenez-vous comme je l'ai fait, dans le quadrilatère du Carré des Forges et vous allez découvrir pas moins d'une demi-douzaine d'établissements sinistrés, qui sont inoccupés depuis plusieurs mois, des bureaux et des magasins vacants ou qui le seront bientôt et de nombreux édifices à vendre". Bref, il y a au moins une soixantaine de propriétés qui sont un témoignage irréfutable du malaise existant.

Les sens uniques

M. Therrien a parlé des sens uniques et il a précisé que plusieurs personnes interrogées sont loin d'être satisfaites.

Ceux qui viennent de l'ouest ont plus de difficultés qu'auparavant à se rendre sur la rue Des Forges tandis que les automobilistes provenant du Cap-de-la-Madeleine et de Shawinigan atteignent plus vite le centre d'achats de Trois-Rivières-Ouest.

"Il est certain que cette recommandation du rapport Ewart, très valable en soi, aurait donné de meilleurs résultats si le tracé des rues du centre-ville n'était pas aussi mal agencé et également si certaines recommandations relatives à la circulation avaient été acceptées par nos édiles ".

Rigidité des règlements municipaux

Le conférencier a déclaré que plusieurs projets de rénovation et de reconstruction pour le centre-ville ont dû être abandonnés à cause de la sévérité des règlements municipaux.

Des projets à édifices commerciaux et de maisons à appartements ont été oubliés parce que "l'on était à cheval sur des règlements, excellents pour de nouveaux secteurs mais impossibles à appliquer avec les anciennes subdivisions de lots".

M. Marcel Therrien a noté particulièrement le terrain de la Succession Lajoie, sur la rue Notre-Dame, qui a l'allure d'un terrain dans une ville en guerre.

Le garage étagé impossible

La construction d'un garage

Marcel Therrien

étagé demeure, de l'avis de M. Therrien, une idée que l'on devrait abandonner immédiatement en raison de la non-rentabilité.

"J'ai fait une étude approfondie de cette question, il y a trois ans, pour le compte d'une grande entreprise et j'en étais venu à la conclusion que jamais l'entreprise privée ne s'intéresserait à la réalisation d'un tel projet à Trois-Rivières".

Aujourd'hui, M. Therrien n'a pas modifié son opinion parce que le loyer qu'on pourrait percevoir ne serait pas assez élevé pour amortir le coût élevé d'un garage en hauteur et qu'il y a trop de terrains avec des vieilles bâtisses dans le centre-ville.

Selon lui, si jamais un garage étagé était construit dans le centre commercial, ce serait la faillite car les gens ne l'utiliseraient pas en raison de leur préférence pour le stationnement en surface.

La lutte n'est pas perdue

M. Therrien demeure tout de même très confiant dans le progrès du centre-ville mais pour cela, il faut que les trifluviens, qui ont de l'argent, investissent un peu moins à Montréal, un peu moins à Toronto et un peu moins en Suisse.

Il préconise la création d'un fonds spécial, d'au moins $500,000 qui permettra de consacrer $5 millions éventuellement, avec les possibilités d'emprunt, à la rénovation urbaine du centre-ville.

"Il faut que nos capitaux servent à autre chose qu'à acheter des obligations ou des fonds mutuels et que nos diverses sociétés d'épargne cessent de bouder le centre-ville".

Circulation et stationnement

Pour revivifier le centre-ville de Trois-Rivières, M. Therrien affirme qu'il est urgent d'améliorer les voies de pénétration.

"Plus on attend, plus le centre-ville est étranglé et plus le coût sera élevé pour corriger la situation".

Quant au stationnement, il fait le succès de toutes les entreprises et selon M. Therrien, c'est une responsabilité qui appartient aux marchands et aux propriétaires d'édifices commerciaux, et également, aux autorités municipales.

A ce sujet, il a invité les marchands à faire pression sur les conseillers municipaux. "Les autorités municipales sont là pour assurer le bien commun et elles ont des pouvoirs, comme celui d'expropriation, que les marchands n'ont pas individuellement ni collectivement".

Pénurie de logements dans le centre-ville

Le conférencier a mentionné que de nouveaux logements doivent être aménagés dans le centre-ville car une pénurie existe dans ce domaine.

"Ce sont ces logements qui fourniront la clientèle la plus fidèle à nos établissements commerciaux et qui donneront la vigueur et la vitalité au renouveau du centre-ville".

• PLAN MISE DE COTE
• EMBALLAGE GRATUIT
• LIVRAISON

MAISON DES JOUETS

NOUS HONORONS LA CARTE CHARGEX

1386, St-Olivier - T.-R.
Tél.: 375-4123

Gagnant du concours d'art oratoire Rotary

CLAUDE GAGNON, ETUDIANT à l'école St-Patrick, a remporté hier le concours d'art oratoire du club Rotary de Trois-Rivières. Il a défait Jean-Marc Descôteaux du séminaire de Trois-Rivières et Gaétan Duplessis du Trois-Rivières High School. De gauche à droite, on voit MM. André Young, en charge du concours qui félicite le vainqueur, Claude Gagnon, Jean-Marc Descôteaux et Gaétan Duplessis. (Photo Roland Lemire).

Inspecteur du Commissariat des incendies envoyé au Cap

CAP DE LA MADELEINE qRNg — Le Commissariat des Incendies du Québec a envoyé un inspecteur à l'école Saint-Joseph du Cap-de-la-Madeleine à la suite de l'explosiond'une fournaise la semaine dernière. Le représentant du Commissariat des Incendies a fait des recommandations sur les nécessités de réparation à la fournaise défectueuse et il semble bien que ces réparations ont été effectuées selon les normes exigées.

C'est la conclusion qui se dégage de l'inspection effectuée mardi par le même inspecteur sur les travaux terminés. Cette fournaise a été remise en marche ce qui a permis aux autorités scolaires de garder l'école ouverte, l'incident ne présentant plus de danger pour les élèves et le personnel enseignant.

Cependant, la deuxième fournaise devra être entièrement rénovée pour qu'un permis de fonctionnement soit accordé par le Commissariat. Cette rénovation est actuellement en cours.

Il reste une inspection à faire à la cheminée de l'école et il appert que cette inspection sera effectuée dès jeudi par l'inspecteur du département des incendies du Cap-de-la-Madeleine.

Le coût estimatif des rénovations aux deux fournaises serait apparemment de $2,000 pour chacune.

A l'école des Métiers

Sans qu'il y ait eu explosion à l'école des Métiers du Cap-de-la-Madeleine, une fournaise aurait fait défaut il y a quelques semaines, alors qu'un changement a été fait dans la sorte d'huile de chauffage. L'inspecteur du Commissariat des Incendies a fait l'inspection du système de chauffage de l'école dans le but de la préparation d'un rapport qui sera soumis aux autorités concernées.

Une des deux fournaises a été réparée à la suite de l'arrêt du système de chauffage il y a quelques temps, cependant pour ce qui est de la deuxième fournaise, elle devra être réparée selon les normes de sécurité du Commissariat des incendies, avant qu'un permis soit émis pour la remettre en marche.

Selon un porte-parole du Commissariat des Incendies, le système actuel d'approvisionnement en huile devra également être changé, car depuis le changement de sorte d'huile, un système temporaire a été installé et ne répondrait pas aux exigences du Commissariat.

Consulté à cet effet, un représentant de la Commission scolaire des Vieilles Forges a mentionné que la deuxième fournaise sera remise en marche dès qu'une nouvelle pompe sera installée pour fournir l'huile à cette fournaise.

Endroits ou les motoneiges ne sont pas admis

TROIS-RIVIERES (JPA) — Les revigorantes ballades en motoneige tirent à leur fin pour cette saison. Onze de nos innombrables amateurs de la région de Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine vont sans doute se souvenir de ces derniers pouces de neige, puisqu'ils ont payé hier matin, des amendes respectives de dix dollars, en Cour des Sessions de la Paix.

Leurs vifs bolides les avaient conduits le long de la voie ferrée du Pacific canadien et des enquêteurs de cette compagnie qui s'étaient stationnés à la Pointe-du-Lac et au sud du boulevard St-Michel à Trois-Rivières les attendaient avec leur diplômes, des contraventions pour la Cour.

Le juge Pierre Trudel qui entendait ces onze causes et à qui on a lu autant de fois qu'un tel avait empiété sur le terrain du CPR, n'a pu à un certain moment s'empêcher de s'informer: "Mais, pouvez-vous me dire s'ils étaient tous ensemble?" Rien de tel toutefois, car les enquêteurs ont fait leur travail de surveillance à différents endroits de la région pour faire comparaître les coupables en bloc, sans allusion à la glace! Sans doute nerveux, un des sportifs s'est fait avertir que si jamais il se représentait devant la Cour... il aurait à enlever sa GOMME! Là-dessus, tout s'est refermé: le dossier et les mâchoires...

"Merci, mon honneur" dit l'accusé

TROIS-RIVIERES (JPA) — Regardant le greffier de la Cour des Sessions droit dans les yeux, mais très poliment, l'automobiliste de Louiseville a murmuré: "Merci mon Honneur, avant de quitter l'enceinte de ce tribunal.

Il doit malgré tout y revenir le 26 mars, jeudi, alors qu'il sera fortement question d'une balloune. Pas nécessairement la sienne, mais de toute façon...d'une balloune!

Notre homme a soufflé dans un ivressomètre et l'aiguille accusatrice n'a même pas modéré son allure en passant devant le .48 permis par la loi.

Aussi, les policiers de Louiseville lui-ont-ils fait remarquer que ses facultés étaient affaiblies et qu'il devrait s'expliquer devant un juge. C'est ce qu'il va faire à son procès lui qui répond "non coupable" aux acrobaties de l'aiguille du cadran.

Mais pas vendredi

Du courrier le lundi de Pâques

TROIS-RIVIERES (B.C.) — La livraison du courrier à domicile sera suspendue à l'occasion du Vendredi Saint mais la population bénéficiera de ce service, comme à l'accoutumée, le lundi de Pâques, même si ce jour est considéré en plusieurs milieux comme fête légale.

Le maître de poste, M. J.H. Gélinas précise que les guichets seront fermés à l'édifice des Postes toute la journée, vendredi, et seront ouverts, samedi avant-midi.

En ce qui touche la levée des boîtes aux lettres, l'horaire du dimanche s'appliquera, le Vendredi Saint, mais aucun changement ne sera apporté à ce service, samedi et lundi.

Evénements politiques au Coeur du Québec

8 hres — Convention du parti Québecois pour le choix d'un candidat dans Berthier au Centre paroissial de Berthierville.

8 hres — Convention du parti libéral pour le choix d'un candidat dans Maskinongé, au Palais

8 hres — Convention du parti libéral pour le choix d'un candidat dans Arthabaska, à Victoriaville.

Un simple essai de 10 minutes montre comment nettoyer les dentiers

Les dentiers modernes sont comme les bijoux—précieux et fragiles. C'est pourquoi tant de dentistes recommandent maintenant de nettoyer les dentiers par *trempage* dans le nettoyeur pour dentiers KLEENITE d'emploi si commode.

La formule spécialement détachante de KLEENITE agit de 3 façons différentes en même temps: (1) détergente (2) oxygénation activée (3) solvante. Il nettoie les dentiers *comme des bijoux*. (Comme preuve, trempez simplement votre bague sertie de brillants pendant 10 minutes dans du KLEENITE—et voyez la différence).

L'effet rapide du KLEENITE aide à dissoudre le film qui recouvre les dentiers. Il pénètre même les taches de tabac persistantes. Grâce à la rapidité d'action du KLEENITE, plus le dentier est terne, et plus les résultats sont spectaculaires!

Les sucres au Blue Bird à Pâques

de 5h.00 P.M. à 11h.00 P.M.

GRATIS, UN VERRE DE CARIBOU

• Jambon à l'érable
• Grillades de lard salé
• Omelette soufflée
• Fèves au lard

DESSERT
CRÊPE AU SIROP D'ÉRABLE
ou
OEUFS DANS LE SIROP

$3.25 PAR PERSONNE — ENFANTS 12 ANS ET MOINS $2.00

Aussi: choix de menus:
Côte de boeuf rôtie au jus OU steak surlonge marque rouge grillé.

Bienvenue à tous

ORCHESTRE ET DÉCORS DE CIRCONSTANCE

Blue Bird

MARCEL AUGER, chef exécutif

331, DES FORGES TROIS-RIVIÈRES

Produits fabriqués au Québec

Service d'usine donné par les techniciens de la compagnie

Achetez là où l'on vend moins cher

LA PAIRE "Elegance"

Cuisinière
de luxe 30" • Lampe pleine largeur • Horloge et minuterie • 2 prises de courant minutées • 2 éléments de 8" et 2 de 6" • Garantie de 5 ans sur tous les éléments • Éléments basculants et à chaleur infinie • Porte du four amovible avec fenêtre anti-buée • Poignée décorative simili-bois • Dimensions: H. 47" — L. 30" — P. 26½".

229.95
$11 par mois

Réfrigérateur
de luxe 14 pi. cu. sans givre à contrôles jumelés • Légumiers jumelés • Tiroir à viande • 2 tablettes coulissantes • Compartiments à beurre et à fromage • Récipient pour les oeufs • 2 cabarets à glace • Poignée simili-bois pleine longueur • Dimensions: H. 65" — L. 30½" — P. 29⅛".

369.95
$14 par mois

PLAN MISE DE CÔTÉ — ENTREPOSAGE ET LIVRAISON GRATUITE

LES Ameublements Trifluviens LIMITEE

Livraison sans frais sur la rive sud.

TÉL.: 375-4818

2029, St-François-Xavier (Coin Williams)

DANS LA PAROISSE ST-FRANÇOIS-D'ASSISE

CHARBONNERIE ST-LAURENT INC.
Ensoleillé avec périodes nuageuses. Température normale, vents légers. Minimum et maximum 25 et 40 degrés.
374-6221

LE NOUVELLISTE

50e année, No 123 — Edition Sorel, mercredi 25 mars 1970 — Dix cents

Nouveau Différent
ROBES Vanité
313 DES FORGES TROIS RIVIERES 374-5914

CETTE PHOTO A été primée au concours de photographies sur la pollution de l'air, organisé par le Comité intermunicipal contre la pollution de l'air, formé des villes de Sorel, Tracy et Saint-Joseph de Sorel. L'auteur de cette photo, M. Roger O'Farrell, a mérité le premier prix. Une centaine de photos ont été présentées au concours par une douzaine de membres du Club de photographie de Sorel-Tracy.

QUATRE DES CINQ gagnants du concours de photographies, organisé par le Comité intermunicipal contre la pollution de l'air. De gauche à droite MM. José Rozados, 5e prix; Fernand Robidoux, 2e prix; Roger O'Farrell, 1er prix et Denis Ricard, 3e prix. Etait absent au moment de la photo, M. Douglas Englis, 4e prix. (Photo Gill).

Plus d'une centaine de photographies illustrant la pollution de l'air

TRACY (L.B.) — Cinq membres du Club de photographie Sorel-Tracy, ont remporté les cinq prix décernés par le comité intermunicipal contre la pollution de l'air. Ce comité avait organisé ce concours en vue de la tenue d'une exposition qui s'est déroulée samedi et dimanche au Centre culturel de Tracy.

Les cinq gagnants furent les suivants: 1er prix, Roger O'Farrell; 2e prix, Fernand Robidoux; 3e prix, Denis Ricard; 4e prix, Douglas English et 5e prix, José Rozados.

Le Jury qui a décerné les prix était composé de MM. Roland Champagne, architecte, Gérard Cartier, photographe professionnel et professeur à la Régionale Carignan et Raymond R. Picard, artiste-peintre.

Douze photographes amateurs ont participé à ce concours: Maurice Beudet, Denis Ricard, Jacques HAMELIN, Jack Starkings, Fernand Robidoux, Roger O'Farrell, Octave Grosario, Douglas English, José Rozados, Ralph Burns, Cléo Dodier et Gilles Boivin.

Ils ont présenté plus d'une centaine de photos, montrant la pollution de l'air dans la région de Sorel.

Au cours des prochaines vacances estivales

Une trentaine d'enfants handicapés pourraient participer à des camps

SOREL (L.B.) — Le comité diocésain de l'enfance handicapée, section de Saint-Hyacinthe, a construit avec l'aide de la Fédération des oeuvres du diocèse, des camps de vacances situés à la Pointe-aux-Fourches (près de Rougemont) pour favoriser les enfants handicapés.

Pendant les vacances de l'été 1969, quatorze enfants de la région de Sorel ont bénéficié d'un séjour de deux semaines à ce camp, grâce à la générosité de la Fédération des Oeuvres du diocèse.

Pour les vacances de l'été 1970, la section de Sorel du comité diocésain de l'enfance handicapée, dont le président est M. Laurier Gaudette, aimerait qu'une trentaine et plus d'enfants de la région de Sorel bénéficient des avantages d'un camp bien organisé.

La section de Sorel lance donc un appel afin de connaître les noms des enfants de 6 à 18 ans aptes à bénéficier d'un tel avantage. La question monétaire n'était pas un problème, les parents sont invités à composer le numéro de téléphone, 743-7004 pour plus d'informations ou pour inscrire leur enfant.

M. Claude Rochon remet son bulletin de présentation

SOREL (L.B.) — Un deuxième candidat a remis son bulletin de présentation au président d'élection du comté de Richelieu. Il s'agit de M. Claude Rochon, du Parti québecois, qui s'est acquitté de cette formalité électorale, lundi après-midi.

Le bulletin de M. Rochon a été présenté par M. Roger Picard, analyste de laboratoire et trésorier de l'Association du Parti québecois du parti. Il était accompagné de l'agent officiel du parti, M. Maurice Langevin, conseiller technique de la CSN.

Le Parti québecois a également ouvert son comité central, au 51 de la rue Georges, à Sorel, dans l'ancien local de la mercerie Paul Champagne.

A la polyvalente Fernand-Lefebvre

Intégration des élèves de l'école Bernard aux 11e années décloisonnées

SOREL (L.B.) — La Commission scolaire régionale Carignan vient de consulter les parents quant à l'intégration des élèves de l'école secondaire Bernard aux 11e années décloisonnées de l'école secondaire Fernand-Lefebvre.

C'est que l'on apprenait en février dernier, que la Faculté des Arts de l'Université de Montréal, après entente avec le ministère de l'Education, cesserait de superviser l'enseignement secondaire classique dès juin 1971, que les exigences et les effectifs de la faculté changeraient dès septembre 1970 et que les élèves de 11e classique de septembre seraient probablement soumis aux examens communs des 11e années relevant du ministère même s'ils n'avaient pas été soumis aux exigences d'une même programmation.

Ces faits nouveaux ont amené la direction générale des écoles à se poser certaines questions. Devons-nous continuer à offrir à nos élèves de 10e classique la possibilité de compléter leur 11e sous la juridiction affaiblie de la Faculté des Arts? Ou devons-nous effectuer le transfert de nos élèves dès maintenant aux programmes des 11e années décloisonnées? Quels sont les inconvénients ou les avantages de l'une et de l'autre solution?

C'est ainsi que se tenait une réunion parents-maîtres à l'école secondaire Bernard. Les parents et les maîtres ont ensemble analysé le problème; et tard dans la soirée les parents hésitaient encore à se prononcer et manifestaient le désir de pouvoir y penser plus à fond et d'en discuter avec leurs jeunes. On propose d'abord, premièrement, que la direction informe les jeunes pour qu'ils soient en mesure d'en discuter avec leurs parents, que ceux-ci fassent parvenir leur réponse par courrier à la direction de l'école et que, deuxièmement, le résultat compilé soit analysé par le conseil de l'atelier pédagogique qui jugerait des modalités de transfert, si transfert il y avait.

Le 4 mars, le conseil de l'atelier pédagogique se réunissait pour prendre connaissance du sondage effectué chez les parents: sur 175 réponses possibles, seulement 159 sont parvenues et voici qu'elle en est la répartition: 132 parents se sont prononcés en faveur du passage et 27 pour le statu quo. L'atelier pédagogique, après de longues discussions sur les modalités du transfert, a décidé d'accepter le verdict des parents et a voté à l'unanimité sur une résolution proposée par M. le juge Paul-A. Péloquin.

Lundi dernier, la direction générale des écoles recommandait l'intégration de ces élèves aux 11e années décloisonnées de l'école secondaire Fernand-Lefebvre. Ce que les commissaires ont accepté.

Déclaration du conseil régional de bien-être

La semaine sainte devrait en être une de conversion

SOREL (L.B.) — C'est la grande semaine. Les péchés du monde devraient monter au gibet. Un homme a fait tomber sur la tête de chaque pécheur, que nous sommes, un peu de son sang rédempteur. Expier ne suffit pas, il faut sauver, racheter, réparer. Après un long carême qui, soit dit en passant, n'a pas beaucoup dérangé, personne est bien convaincu que partager est une conséquence logique d'une conversion, souligne dans une déclaration, M. Bernard Favreau, du conseil régional du bien-être, du diocèse de Saint-Hyacinthe.

Au niveau des notions, même si on entend hypocritement des mots d'ordre aussi édifiants que celui-ci: "Les pays riches doivent voler au secours des pays qui ont faim", il n'empêche qu'il n'est pas dit comment on applique ces voeux pieux. Si plusieurs pays pauvres exhibent fièrement des tanks, des avions, des canons, voire des fusées, il faudrait se demander d'où proviennent ces espèces de denrées et quels buts elles servent.

"Le superflu des pays riches doit servir aux pays pauvres..." Il y aurait lieu de compléter: "sauf si ce superflu consiste en des armements". Il arrive même que tel pays riche, tout en protestant de ses intentions humanitaires fasse tous les jours pleuvoir des tonnes de bombes sur tel pays pauvre... Il importe donc d'établir une sélection des superflus à disposer en faveur des moins favorisés. Ce qui est vrai au niveau des échanges entre nations, ne s'avère souvent pas moins vrai pour ceux qui s'établissement entre les individus.

Si la semaine de l'expiation n'est pas une conversion, il n'y aura pas de partage, de rachat, de relèvement, de création de vie nouvelle. Nourrir la haine et semer la mort sera plus facile que faire naître l'amour et favoriser la croissance, le développement chez son prochain. Combien de temps encore devra se poursuivre le long vendredi saint d'un si grand nombre d'hommes et de femmes pour qui la vie semble s'être arrêtée pou laisser leurs exploiteurs seuls jouir à leur dépens?

M. Octave Grosario serait candidat à la prochaine convention créditiste

SOREL (L.B.) — Le Ralliement des créditistes aura semble-t-il, un candidat dans le comté de Richelieu aux élections générales du 29 avril prochain. On croit savoir que M. Octave Grosario aurait décidé de poser sa candidature, qui serait rendue officielle au cours de la semaine. M. Grosario est dessinateur à la Beloit Sorel Walmsley Limitée de Saint-Joseph de Sorel.

Rappelons qu'une vingtaine de créditistes de la région de Sorel ont participé dimanche dernier à Québec au congrès du Ralliement des créditistes, au cours duquel M. Camil Samson a été choisi chef de l'aile qu-b-coise du parti.

On souligne que la moitié des délégués sorelois étaient en faveur de la candidature de M. Yvon Dupuis comme chef des créditistes du Québec, candidature qui a été proposée par M. Réal Caouette, mais que les délégués ont rejetée. M. Dupuis est un ancien ministre libéral à Ottawa.

Avec la candidature de M. Octave Grosario comme porte-couleur du parti créditiste, le comté de Richelieu compterait quatre candidats en lice lors des prochaines élections. L'Union natinale est représentée par M. Maurice Martel, député sortant et de nouveau candidat, le Parti québécois, par M. Claude Rochon, directeur de la production à CJSO. Quant au Parti libéral, il procédera au choix de son candidat, lundi soir prochain, lors d'une convention qui se déroulera à l'école Mgr-Desranleau, à Sorel.

La Régionale vient de déterminer la localisation provisoire de ses classes

SOREL (L.B.) — La commission scolaire régionale vient de déterminer la localisation provisoire de ses classes pour l'année scolaire 1970-1971. Comme cette année, les garçons de Secondaire 1 seront logés à l'école secondaire Sacré-Coeur, alors que les filles de Secondaire 1 iront à l'école secondaire Saint-Pierre.

Les élèves du Secondaire II seront, partie à l'école secondaire Fernand-Lefebvre, pour le plus grand nombre, et partie à l'école secondaire Bernard, pour environ 350.

Il n'y aura pas de changement pour les élèves au niveau du Secondaire III et du Secondaire IV. Ils continueront à fréquenter l'école secondaire Fernand-Lefebvre.

Pas de changement non plus à l'école secondaire Didace-Pelletier qui recevra les élèves du Secondaire X, sauf certains élèves de formation professionnelle qui iront à l'école secondaire Fernand-Lefebvre.

Comme cette année aussi, l'enfance inadaptée fréquentera l'école Saint-Joseph, à Saint-Joseph-de-Sorel.

Le dernier rapport de la direction générale des écoles de la Commission scolaire régionale Carignan souligne qu'avec "l'ouverture de l'école polyvalente, et par le fait même, la présence accrue de locaux, une entente avec la municipalité concernant l'utilisation réciproque de facilités s'imposait".

Il ajoute: "une résolution de la commission scolaire relative à l'utilisation des facilités sportives vint confirmer ce besoin. Un comité fut créé pour étudier cette question. Ce comité a suggéré les politiques suivantes: entente écrite entre la municipalité et la commission scolaire concernant l'utilisation des locaux d'éducation physique; entente sur base de disponibilité réciproque des facilités; paiement de la surveillance par l'organisme qui utilise les locaux; respect des règlements en vigueur; etc."

Notons que les commissaires régionaux ont accordé leur approbation à ces recommandations à leur session du 16 février 1970.

Fusion de deux services de loisirs

SOREL (L.B.) — Le conseil municipal de la ville de Sorel, lors de sa dernière assemblée, a demandé au gérant, M. Théodore Bardier, d'étudier la possibilité de fusionner le Colisée Cardin au Service de la récréation et des parcs.

Actuellement, ces deux services sont séparés, le Colisée étant dirigé par M. Jacques Lavallée alors que le directeur du Service des loisirs est M. Bernard Turcotte. Si la fusion se fait, le Colisée passerait sous l'autorité du Service des loisirs.

Le maire, M. Luc Poupart, qui a proposé cette étude, a souligné que ce changement entrait dans le cadre du programme d'austérité des dépenses de la ville.

M. Bardier doit faire rapport au conseil au cours des prochaines semaines.

On croit savoir que le gérant du Colisée Cardin et le directeur du Service de la récréation et des parcs doivent demander une rencontre avec les membres du conseil municipal pour discuter de ce projet.

Par la voie du Richelieu

● Une quarantaine de contribuables de la ville de Saint-Joseph de Sorel ont assisté à la dernière assemblée régulière du conseil municipal, au cours de laquelle le rapport financier de l'année 1969 a été étudié. Les contribuables ont eu l'occasion de poser toutes les questions désirées. Soulignons que le maire, M. Richard Lemay, en plus de faire annoncer l'assemblée à la radio, avait fait circuler des hauts-parleurs dans la rue. Les frais encourus pour cette publicité ont été défrayés par le maire lui-même.

● La zone 5 Sorel-Tracy, de la Fédération du baseball amateur du Québec, a tenu dernièrement, au Centre culturel de Tracy, une assemblée au cours de laquelle, on procéda à l'élection annuelle des membres de l'exécutif. Les membres élus furent MM. Paul St-Germain, président, Roger Plante, vice-président, Jean-Claude Houle, secrétaire, Wilfrid Pothier, trésorier, Jean-Louis Côté, régistraire, Paul-Emile Godin, représentant des arbitres et Gilles Deschesnes, représentant des instructeurs. Toute personne intéressée à avoir plus de renseignements sur la Fédération du baseball amateur du Québec peut communiquer avec le président de la zone 5, M. Paul St-Germain.

● On parle de la candidature possible de M. Paul-Henri Lavoie, comme représentant du parti libéral dans le comté d'Yamaska. Directeur du service des émissions rurales à Radio-Canada, M. Lavoie, agronome de profession, est bien connu dans les milieux ruraux. Il a occupé les fonctions de secrétaire de l'Union catholique des cultivateurs et est directeur du journal "Terre de Chez-nous".

M. Paul-Henri Lavoie ferait la lutte au député sortant M. Paul Shooner, porte-couleur de l'Union nationale.

● Le Service des loisirs et des parcs de Tracy est présentement à mettre sur pied la nouvelle programmation en ce qui a trait aux sports mineurs de la ville de Tracy pour la saison estivale 1970.

A cet effet, les personnes intéressées à agir à titre d'instructeurs, assistants-instructeurs, arbitres ou marqueurs sont priées de communiquer le plus tôt possible avec le directeur du Service des loisirs et des parcs, M. André Paquet, au Centre culturel de Tracy.

Marcel Therrien devant les membres du Carré des Forges

Le centre commercial voué à une mort certaine si rien n'est fait pour améliorer son aspect

par Bernard CHAMPOUX

TROIS-RIVIERES — Un Trifluvien qui oeuvre dans de nombreuses sphères et pour lequel le sort du centre-ville de Trois-Rivières demeure sa principale préoccupation, M. Marcel Therrien a disséqué, hier soir, devant les membres de l'Association des marchands du Carré des Forges, les problèmes qui entraîneront tôt ou tard la mort du centre commercial, si rien n'est fait pour améliorer son aspect.

M. Therrien a affirmé que le Coeur de Trois-Rivières renferme au moins quatre édifices sur cinq qui sont désuets et ne répondent plus aux exigences modernes.

Selon lui, il y a trop de maisons en bois, et en papier-brique qui abritent toujours des bureaux ou des commerces qui ne satisfont pas une clientèle, habituée aux établissements commerciaux modernes de Montréal et de Québec.

"Promenez-vous comme je l'ai fait, dans le quadrilatère du Carré des Forges et vous allez découvrir pas moins d'une demi-douzaine d'établissements sinistrés, qui sont inoccupés depuis plusieurs mois, des bureaux et des magasins vacants ou qui le seront bientôt et de nombreux édifices à vendre". Bref, il y a au moins une soixantaine de propriétés qui sont un témoignage irréfutable du malaise existant.

Les sens uniques

M. Therrien a parlé des sens uniques et il a précisé que plusieurs personnes interrogées sont loin d'être satisfaites.

Ceux qui viennent de l'ouest ont plus de difficultés qu'auparavant à se rendre sur la rue Des Forges tandis que les automobilistes provenant du Cap-de-la-Madeleine et de Shawinigan atteignent plus vite le centre d'achats de Trois-Rivières-Ouest.

"Il est certain que cette recommandation du rapport Ewart, très valable en soi, aurait donné de meilleurs résultats si le tracé des rues du centre-ville n'était pas aussi mal agencé et également si certaines recommandations relatives à la circulation avaient été acceptées par nos édiles".

Rigidité des règlements municipaux

Le conférencier a déclaré que plusieurs projets de rénovation et de reconstruction pour le centre-ville ont dû être abandonnés à cause de la sévérité des règlements municipaux.

Des projets à édifices commerciaux et de maisons à appartements ont été oubliés parce que "l'on était à cheval sur des règlements, excellents pour de nouveaux secteurs mais impossibles à appliquer avec les anciennes subdivisions de lots".

M. Marcel Therrien a noté particulièrement le terrain de la Succession Lajoie, sur la rue Notre-Dame, qui a l'allure d'un terrain dans une ville en guerre.

Le garage étagé impossible

La construction d'un garage

Marcel Therrien

étagé demeure, de l'avis de M. Therrien, une idée que l'on devrait abandonner immédiatement en raison de la non-rentabilité.

"J'ai fait une étude approfondie de cette question, il y a trois ans, pour le compte d'une grande entreprise et j'en étais venu à la conclusion que jamais l'entreprise privée ne s'intéresserait à la réalisation d'un tel projet à Trois-Rivières".

Aujourd'hui, M. Therrien n'a pas modifié son opinion parce que le loyer qu'on pourrait percevoir ne serait pas assez élevé pour amortir le coût élevé d'un garage en hauteur et qu'il y a trop de terrains avec des vieilles bâtisses dans le centre-ville.

Selon lui, si jamais un garage étagé était construit dans le centre commercial, ce serait la faillite car les gens ne l'utiliseraient pas en raison de leur préférence pour le stationnement en surface.

La lutte n'est pas perdue

M. Therrien demeure tout de même très confiant dans le progrès du centre-ville mais pour cela, il faut que les trifluviens, qui ont de l'argent, investissent un peu moins à Montréal, un peu moins à Toronto et un peu moins en Suisse.

Il préconise la création d'un fonds spécial, d'au moins $500,000 qui permettra de consacrer $5 millions éventuellement, avec les possibilités d'emprunt, à la rénovation urbaine du centre-ville.

"Il faut que nos capitaux servent à autre chose qu'à acheter des obligations ou des fonds mutuels et que nos diverses sociétés d'épargne cessent de bouder le centre-ville".

Circulation et stationnement

Pour revivifier le centre-ville de Trois-Rivières, M. Therrien affirme qu'il est urgent d'améliorer les voies de pénétration.

"Plus on attend, plus le centre-ville est étranglé et plus le coût sera élevé pour corriger la situation".

Quant au stationnement, il fait le succès de toutes les entreprises et selon M. Therrien, c'est une responsabilité qui appartient aux marchands et aux propriétaires d'édifices commerciaux, et également, aux autorités municipales.

A ce sujet, il a invité les marchands à faire pression sur les conseillers municipaux. "Les autorités municipales sont là pour assurer le bien commun et elles ont des pouvoirs, comme celui d'expropriation, que les marchands n'ont pas individuellement ni collectivement".

Pénurie de logements dans le centre-ville

Le conférencier a mentionné que de nouveaux logements doivent être aménagés dans le centre-ville car une pénurie existe dans ce domaine.

"Ce sont ces logements qui fourniront la clientèle la plus fidèle à nos établissements commerciaux et qui donneront la vigueur et la vitalité au renouveau du centre-ville".

• PLAN MISE DE COTE
• EMBALLAGE GRATUIT
• LIVRAISON

MAISON DES JOUETS

NOUS HONORONS LA CARTE CHARGEX

1386, St-Olivier - T.-R.
Tél.: 375-4123

Gagnant du concours d'art oratoire Rotary

CLAUDE GAGNON, ETUDIANT à l'école St-Patrick, a remporté hier le concours d'art oratoire du club Rotary de Trois-Rivières. Il a défait Jean-Marc Descôteaux du séminaire de Trois-Rivières et Gaétan Duplessis du Trois-Rivières High School. De gauche à droite, on voit MM. André Young, en charge du concours qui félicite le vainqueur, Claude Gagnon, Jean-Marc Descôteaux et Gaétan Duplessis. (Photo Roland Lemire).

Inspecteur du Commissariat des incendies envoyé au Cap

CAP DE LA MADELEINE qRNg — Le Commissariat des Incendies du Québec a envoyé un inspecteur à l'école Saint-Joseph du Cap-de-la-Madeleine à la suite de l'explosiond'une fournaise la semaine dernière. Le représentant du Commissariat des Incendies a fait des recommandations sur les nécessités de réparation à la fournaise défectueuse et il semble bien que ces réparations ont été effectuées selon les normes exigées.

C'est la conclusion qui se dégage de l'inspection effectuée mardi par le même inspecteur sur les travaux terminés. Cette fournaise a été remise en marche ce qui a permis aux autorités scolaires de garder l'école ouverte, l'incident ne présentant plus de danger pour les élèves et le personnel enseignant.

Cependant, la deuxième fournaise devra être entièrement rénovée pour qu'un permis de fonctionnement soit accordé par le Commissariat. Cette rénovation est actuellement en cours.

Il reste une inspection à faire à la cheminée de l'école et il appert que cette inspection sera effectuée dès jeudi par l'inspecteur du département des incendies du Cap-de-la-Madeleine.

Le coût estimatif des rénovations aux deux fournaises serait apparemment de $2,000 pour chacune.

A l'école des Métiers

Sans qu'il y ait eu explosion à l'école des Métiers du Cap-de-la-Madeleine, une fournaise aurait fait défaut il y a quelques semaines, alors qu'un changement a été fait dans la sorte d'huile de chauffage. L'inspecteur du Commissariat des Incendies a fait l'inspection du système de chauffage de l'école dans le but de la préparation d'un rapport qui sera soumis aux autorités concernées.

Une des deux fournaises a été réparée à la suite de l'arrêt du système de chauffage il y a quelques temps, cependant pour ce qui est de la deuxième fournaise, elle devra être réparée selon les normes de sécurité du Commissariat des incendies, avant qu'un permis soit émis pour la remettre en marche.

Selon un porte-parole du Commissariat des Incendies, le système actuel d'approvisionnement en huile devra également être changé, car depuis le changement de sorte d'huile, un système temporaire a été installé et ne répondrait pas aux exigences du Commissariat.

Consulté à cet effet, un représentant de la Commission scolaire des Vieilles Forges a mentionné que la deuxième fournaise sera remise en marche dès qu'une nouvelle pompe sera installée pour fournir l'huile à cette fournaise.

Endroits ou les motoneiges ne sont pas admis

TROIS-RIVIERES (JPA) — Les revigorantes ballades en motoneige tirent à leur fin pour cette saison. Onze de nos innombrables amateurs de la région de Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine vont sans doute se souvenir de ces derniers pouces de neige, puisqu'ils ont payé hier matin, des amendes respectives de dix dollars, en Cour des Sessions de la Paix.

Leurs vifs bolides les avaient conduits le long de la voie ferrée du Pacific canadien et des enquêteurs de cette compagnie qui s'étaient stationnés à la Pointe-du-Lac et au sud du boulevard St-Michel à Trois-Rivières les attendaient avec leur diplômes, des contraventions pour la Cour.

Le juge Pierre Trudel qui entendait ces onze causes et à qui on a lu autant de fois qu'un tel avait empiété sur le terrain du CPR, n'a pu à un certain moment s'empêcher de s'informer: "Mais, pouvez-vous me dire s'ils étaient tous ensemble?" Rien de tel toutefois, car les enquêteurs ont fait leur travail de surveillance à différents endroits de la région pour faire comparaître les coupables en bloc, sans allusion à la glace! Sans doute nerveux, un des sportifs s'est fait avertir que si jamais il se représentait devant la Cour... il aurait à enlever sa GOMME! Là-dessus, tout s'est refermé: le dossier et les mâchoires...

"Merci, mon honneur" dit l'accusé

TROIS-RIVIERES (JPA) — Regardant le greffier de la Cour des Sessions droit dans les yeux, mais très poliment, l'automobiliste de Louiseville a murmuré: "Merci mon Honneur, avant de quitter l'enceinte de ce tribunal.

Il doit malgré tout y revenir le 26 mars, jeudi, alors qu'il sera fortement question d'une balloune. Pas nécessairement la sienne, mais de toute façon...d'une balloune!

Notre homme a soufflé dans un ivressomètre et l'aiguille accusatrice n'a même pas modéré son allure en passant devant le .48 permis par la loi.

Aussi, les policiers de Louiseville lui-ont-ils fait remarquer que ses facultés étaient affaiblies et qu'il devrait s'expliquer devant un juge. C'est ce qu'il va faire à son procès lui qui répond "non coupable" aux acrobaties de l'aiguille du cadran.

Mais pas vendredi

Du courrier le lundi de Pâques

TROIS-RIVIERES (B.C.) — La livraison du courrier à domicile sera suspendue à l'occasion du Vendredi Saint mais la population bénéficiera de ce service, comme à l'accoutumée, le lundi de Pâques, même si ce jour est considéré en plusieurs milieux comme fête légale.

Le maître de poste, M. J.H. Gélinas précise que les guichets seront fermés à l'édifice des Postes toute la journée, vendredi, et seront ouverts, samedi avant-midi.

En ce qui touche la levée des boîtes aux lettres, l'horaire du dimanche s'appliquera, le Vendredi Saint, mais aucun changement ne sera apporté à ce service, samedi et lundi.

Evénements politiques au Coeur du Québec

8 hres — Convention du parti Québecois pour le choix d'un candidat dans Berthier au Centre paroissial de Berthierville.

8 hres — Convention du parti libéral pour le choix d'un candidat dans Maskinongé, au Palais

8 hres — Convention du parti libéral pour le choix d'un candidat dans Arthabaska, à Victoriaville.

Un simple essai de 10 minutes

montre comment nettoyer les dentiers

Les dentiers modernes sont comme les bijoux—précieux et fragiles. C'est pourquoi tant de dentistes recommandent maintenant de nettoyer les dentiers par *trempage* dans le nettoyeur pour dentiers KLEENITE d'emploi si commode.

La formule spécialement détachante de KLEENITE agit de 3 façons différentes en même temps: (1) détergente (2) oxygénation active (3) solvante. Il nettoie les dentiers *comme des bijoux*. (Comme preuve, trempez simplement votre bague sertie de brillants pendant 10 minutes dans du KLEENITE—et voyez la différence).

L'effet rapide du KLEENITE aide à dissoudre le film qui recouvre les dentiers. Il pénètre même les taches de tabac persistantes. Grâce à la rapidité d'action du KLEENITE, plus le dentier est terne, et plus les résultats sont spectaculaires!

Les sucres au Blue Bird à Pâques

de 5h.00 P.M. à 11h.00 P.M.

GRATIS, UN VERRE DE CARIBOU

• Jambon à l'érable
• Grillades de lard salé
• Omelette soufflée
• Fèves au lard

DESSERT
CRÊPE AU SIROP D'ÉRABLE
ou
OEUFS DANS LE SIROP

$3.25 PAR PERSONNE — ENFANTS 12 ANS ET MOINS $2.00

Aussi: choix de menus:
Côte de boeuf rôtie au jus OU
steak surlonge marque rouge grillé.

Bienvenue à tous

ORCHESTRE ET DÉCORS DE CIRCONSTANCE

Blue Bird

MARCEL AUGER, chef exécutif

331, DES FORGES TROIS-RIVIÈRES

GE — Produits fabriqués au Québec

Service d'usine donné par les techniciens de la compagnie

LA PAIRE "Elegance"

Cuisinière
de luxe 30" • Lampe pleine largeur • Horloge et minuterie • 2 prises de courant minutées • 2 éléments de 8" et 2 de 6" • Garantie de 5 ans sur tous les éléments • Éléments basculants et à chaleur infinie • Porte du four amovible avec fenêtre anti-buée • Poignée décorative simili-bois • Dimensions: H. 47" — L. 30" — P. 26½".

229.95
$11 par mois

Réfrigérateur
de luxe 14 pi. cu. sans givre à contrôles jumelés • Légumiers jumelés • Tiroir à viande • 2 tablettes coulissantes • Compartiments à beurre et à fromage • Récipient pour les oeufs • 2 cabarets à glace • Poignée simili-bois pleine longueur • Dimensions: H. 65" — L. 30½" — P. 29⅛".

369.95
$14 par mois

PLAN MISE DE CÔTÉ — ENTREPOSAGE ET LIVRAISON GRATUITE

LES Ameublements Trifluviens LIMITEE

Livraison sans frais sur la rive sud.

TÉL.: 375-4818

2029, St-François-Xavier (Coin Williams)

DANS LA PAROISSE ST-FRANÇOIS-D'ASSISE

Achetez là où l'on vend moins cher

CHARBONNERIE ST LAURENT INC

Nébulosité variable avec risque de neige. Température normale. Vents légers. Minimum et maximum à La Tuque, 20 et 25 degrés; Trois-Rivières, 25 et 40 degrés.

374 6221

LE NOUVELLISTE

50e année, No 123 — Edition Shawinigan — Grand'Mère, mercredi 25 mars 1970 — Dix cents

Nouveau Différent
ROBES Vanité
313 DES FORGES TROIS RIVIÈRES 374 5914

Moins de diplômates et plus d'aide aux pays sous-développés

OTTAWA (PC) — En vertu de son programme de restrictions budgétaires, le gouvernement canadien réduira son personnel diplomatique à l'étranger au profit d'une plus grande participation à l'aide aux pays en voie de développement.

En soumettant le budget de 1970-71 de son ministère, hier, au comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense nationale, M. Mitchell Sharp a précisé que le gouvernement a décidé de fermer les missions canadiennes de Nicosie, Berlin, Montvideo, Saint-Domingue, Quito et Phnom Penh.

Le personnel civil de la mission de Vientiane sera également rapatrié au complet.

Le gouvernement rappellera aussi le personnel des Affaires extérieures des consulats de Chicago, Seattle, Milan, Hambourg, Dusseldorf et Sao Paulo.

M. Sharp a expliqué que le programme d'austérité du gouvernement comprend trois mesures: 1 - Réduction des programmes d'aide militaire, 2 - suppression ou suspension d'un certain nombre de projets d'acquisition de bâtiments et de propriétés à l'étranger et, 3 - diminution des activités dans les domaines de l'information et de la culture.

Cette compression du personnel diplomatique entraînera, notamment, le reclassement de 200 fonctionnaires, la perte d'environ 314 postes dans l'effectif et le congédiement des cadres de 170 personnes.

Aide à l'étranger

M. Sharp a expliqué que ces changements apportés au ministère des Affaires extérieures étaient devenus une nécessité depuis longtemps en raison de l'évolution du monde.

Selon le ministre, les circonstances et les priorités ne sont plus les mêmes et le Canada se devaient d'en tenir compte.

Au cours de 1970-71, le montant de l'aide canadienne aux pays sous-développés augmentera de $27 millions, pour atteindre $365 millions.

"Les changements qui surviennent au ministère ne sont pas tous la conséquence de la campagne d'austérité, a dit M. Sharp.

"Il y a actuellement un programme de renouveau qui va améliorer le rendement du service extérieur et en faire une carrière plus attrayante encore pour les jeunes les plus capables".

Le gouvernement a examiné les activités des missions en question pour déterminer si celles-ci étaient absolument essentielles aux intérêts du Canada et si elles pouvaient être remplies, dans une certaine mesure, par les autres missions de la division géographique. Effectivement, des centres névralgiques comme San Francisco et Los Angeles peuvent remplir le rôle qui était dévolu à la mission de Seattle.

Le gouvernement canadien estimera y dispenser les mêmes services tout en économisant sur les salaires et traitements de fonctionnaires.

Activités culturelles

Le budget affecté habituellement aux activités d'ordre culturel sera coupé de 30 pour cent, en 1970-71.

Cette diminution des dépenses n'affectera pas cependant le degré de participation du Canada à l'exposition universelle d'Osaka puisque le gouvernement avait pris ces engagements au cours de l'année 1969-70.

M. Sharp a également précisé que ces réductions ne toucheront pas l'ouverture et l'exploitation du Centre culturel canadien à Paris.

Malgré toutes ces mesures restrictives, le budget même du ministère des Affaires extérieures représente une hausse d'environ $1.5 millions en regard de l'année dernière, soit $76,594,186.

C'est ce montant que les Communes seront appelées à voter.

Le ministère fait porter ce léger surplus de dépenses sur les innovations importantes qu'il a fait pour organiser ses ressources dans le pays afin d'être plus efficace et de créer de nouvelles fonctions.

Elections / Québec

Yves Michaud candidat libéral officiel dans Gouin

QUEBEC (PC) — M. Yves Michaud sera le candidat officiel du Parti libéral dans le comté de Gouin, lors des prochaines élections générales au Québec, le 29 avril. Le caucus libéral avait posé comme condition à la réintégration de M. Michaud qu'il se présente dans une convention pour le choix d'un candidat dans le comté de Gouin. Un communiqué émanant du bureau du chef de l'Opposition, M. Robert Bourassa, explique que la candidature de M. Michaud, "fait suite à une résolution des membres de l'exécutif de l'association libérale de Gouin". Le communiqué rapporte également que "la résolution a reçu l'appui de la presque totalité des militants libéraux du comté, éliminant par le fait même la nécessité de tenir une convention formelle". M. Yves Michaud avait quitté le caucus libéral à l'occasion des débats sur le bill 63, loi pour promouvoir la langue française du Québec. Le député de Gouin était cependant demeuré dans les rangs des libéraux exprimant le désir de défendre sa cause devant les autorités du parti.

Les créditistes à l'oeuvre bientôt

QUEBEC (PC) — Le Ralliement créditiste du Québec lancera sa campagne électorale dans le comté de Beauce, le 5 avril prochain et la clôturera le 28 avril, dans Rouyn-Noranda. Les organisateurs du parti ont révélé que "les chefs" du Parti créditiste se rendront également en Mauricie, le 5 avril. La campagne se poursuivra le 7 avril dans Portneuf puis dans les jours qui suivront, ils visiteront les comtés de Thetford et de Bellechasse. Les lundi et vendredi seront des journées de repos pour les leaders des créditistes.

Ces derniers visiteront la région du Bas du fleuve le 10 avril puis se rendront à Rimouski et à Sherbrooke. Dans la semaine du 13 avril les créditistes visiteront la région du St-Maurice, les comtés de Papineau et Labelle, ainsi que le comté de Dorchester, samedi le 18 avril. Le dimanche 19 avril sera consacré à une visite à Victoriaville et une assemblée à Montréal. Au cours de la dernière semaine de la campagne, les chefs créditistes se rendront dans le Témiscamingue, Abitibi-Ouest, Lac St-Jean, Duplessis puis à St-Pascal de Kamouraska.

Le dimanche 26 avril, les leaders seront à Québec et à Granby. La campagne se terminera le 27 avril dans Abitibi-est puis le lendemain dans Rouyn-Noranda, où le chef provincial, M. Camille Samson, brigera les suffrages.

Appel lancé aux étudiants

CHICOUTIMI — Le chef du Parti québecois, M. René Lévesque, a demandé aux étudiants des CEGEP de Chicoutimi et de Jonquière de laisser de côté les "gargarismes" pendant un mois, et à "sauter dans le bain" en donnant un coup de pouce aux organisateurs du PQ dans chacune des cinq comtés du Saguenay - Lac St-Jean. "Si vous ne faites rien d'ici 35 jours, ne venez pas prétendre ensuite que le PQ avait une organisation inefficace, a lancé M. Lévesque."

L'UN présente des jeunes candidats

QUEBEC — M. Paul-Allard, ministre des Richesses Naturelles et co-président de la campagne pour l'Union nationale, a exprimé sa satisfaction de constater que la plupart des candidats choisis étaient âgés de moins de 35 ans. Deux candidats, soit MM. Pierre Bernier, candidat dans Lotbinière et Gilbert Carbonneau, candidat des Iles-de-la-Madeleine sont âgés de moins de 27 ans.

Il n'y aurait plus de créditistes si le ridicule tuait

QUEBEC — "Si le ridicule tuait, il n'y aurait plus de créditistes aujourd'hui, a déclaré M. Raymond Garneau, candidat libéral de Jean Talon, à l'issue du congrès du Ralliement créditiste du Québec qui se tenait à Québec dimanche. M. Garneau a admis qu'avant le congrès "il avait un peu peur..." M. Garneau, qui est l'ex-chef du cabinet Lesage, a déclaré qu'il réclamerait du gouvernement libéral au pouvoir, que les immeubles gouvernementaux soient soumis à la taxe foncière, de sorte que la ville de Québec n'aurait plus à quémander des subventions statutaires chaque année.

Des élections, ça coûte de l'argent

OTTA●A — Les élections provinciales du 29 avril prochain coûteront évidemment quelques sous aux contribuables. Il a été impossible de connaître le montant que peut coûter une élection. Par exemple, sur le plan fédéral, l'auditeur générl établit à $1.26 par électeur le coût moyen des dernières élections. Par contre, on a établi une augmentation de quelque 586,000 électeurs par rapport à celui des élections précédentes.

Les libéraux ont 64 candidats

MONTREAL — le chef du Parti libéral du Québec, M. Bourassa, annonce que plus de 64candidats officiels de l'équipe libérale ont été jusqu'à maintenant choisis pour les élections du 29 avril prochain. M. Bourassa a également ajouté que les 108 comtés auront leur candidat d'ici la fin de mars. Les comtés qui ont leur candidat libéral officiel sont les suivants: Abitibi-Ouest: M. Alcide Courcy; Argenteuil: Dr Zoel Saindon; Beauce: M. Louis-A. Dion; Beauharnois: M. Gérard Cadieux; Bellechasse: M. Gérald Bossé; Berthier: Me Claude Joyal; Bonaventure: M. Gérard-D. Lévesque; Bourassa: M. Georges-E. Tremblay; Brome: M. Glen Brown; Chambly: M. Pierre Laporte; Champlain: M. Normand Toupin; Cherlevoix: M. Raymond Mailloux: Chateauguay: M. Georges Kennedy; Compton: M. Omer Dionne; Darcy McGee: Dr Victor Goldbloom; Drummond: M. Bernard Pinard; Dubuc: M. Léonce Mercier; Duplessis: M. Henri Coiteux; Fabre: M. Gilles Houde; Frontenac: M. Hugues Parenteau; Gaspé-Nord: M. Roch Therrien; Gaspé-Sud: Dr Guy Fortier; Gatineau: M. Roy Fournier; Hull: M. Oswald Parent; Huntingdon: M. Kenneth-J. Fraser; Iles-de-la-Madeleine: Louis-Philippe Lacroix; JacquesCartier: M. Noël St-Germain; Jeanne-Mance: M. Aimé Brisson; Jean-Talon: M. Raymond Garneau; Joliette: Dr Robert Quenneville; Jonquière: M.Gérald Harvey; Kamouraska: J.-Jean-Marie Pelletier; Labelle: M. Benoit Robidoux; Lac St-Jean: M. Roger Pilotte; L'Islet: M. Julien Giasson; Lotbinière: M. Georges Massicot-Marguerite-Bourgeoys: Me Claire Kirkland-Casgrain; Matane Me Jean Bienvenue; Mégantic: M. P.-A. Giguère; Mercier M. Robert Bourassa; Montmagny: M. Laurent Rivest; Montmorency: Me Louis Vézina; Notre-Dame-de-Grâce: Me William Tetley; Olier; M. Fernand Picard; Outremont: Me Jérôme Choquette; Papineau: M. Marc Assad; Rimouski: Me Maurice Tessier; Robert-Baldwin: M. Arthur Seguin; Roberval: Me Robert Lamontagne; Rouville: M. Marcel Sostiguy; Rouyn-Noranda: M. Eddy Courchesne; Saguenay: M. Pierre Maltais; Saint-Henri: M. Gérald Shanks; Saint-Laurent: M. Léo Pearson; Saint-Louis: Me Harry Blank; Shefford: M. Marcel Guertin; Stanstead: M. Georges Vaillancourt; Taillon M. Guy Leduc; Témiscamingue: Dr Gilbert Théberge; Témiscouata: M. Adrien Beaulieu; Terrebonne: Me Denis Hardy; Trois-Rivières: M. Guy Bacon; Wolfe: M. René Guertin.

Information Canada: les Canadiens sauront ce qu'Ottawa peut leur offrir (Gagnon)

OTTAWA (PC) — Le but du nouveau service "Information Canada" sera de permettre aux Canadiens de se rendre compte des services qu'ils peuvent obtenir d'Ottawa, et de projeter outre-mer une nouvelle image du Canada, a déclaré M. Jean-Louis Gagnon, premier titulaire de la nouvelle agence fédérale de publicité.

M. Gagnon, nommé la semaine dernière pour diriger Information Canada à compter du 1er avril, a brossé un tableau général des fonctions de ce nouveau service à l'occasion d'une réunion spéciale tenue mardi, et à laquelle assistaient plus de 300 préposés fédéraux à l'information.

Dans une séance qui a duré 75 minutes au Centre national des Arts, M. Gagnon a demandé aux fonctionnaires affectés aux divers ministères et agences pour fins d'information, de lui accorder leur coopération.

Il s'est également employé à dissiper la malaise qui se manifeste dans les questions qui lui ont été posées au sujet des pouvoirs du nouveau service sur les bureaux d'information ministériels et l'importance du bilinguisme dans ce service ainsi que sur son rôle dans l'information outre-mer.

Informer le peuple

M. Gagnon a précisé que pour le moment, le nouveau service ne s'emploiera pas à coordonner les programmes canadiens d'information à l'étranger.

Dans une allocution de 25 minutes qui a précédé la période des questions, M. Gagnon a précisé qu'il ne croyait pas à la propagande, dans le sens de tenter de faire croire des choses au peuple, mais bien de lui fournir des informations rigoureusement correctes.

Le personnel sera recruté selon les règlements établis par la fonction publique et ce le plus tôt possible.

M. Gagnon, parlant tour à tour en français et en anglais, a déclaré que l'agence viserait d'abord à faire connaître à la population canadienne les rouages des services fédéraux et les façons de s'y prendre pour en profiter.

Michel Chartrand: une honte pour le mouvement syndical

MONTREAL (PC) — Le ministre du Travail, M. Bryce Mackasey, a qualifié de "honte au mouvement syndical" le chef syndical montréalais, M. Michel Chartrand.

S'adressant mardi aux journalistes peu avant son allocution devant le club Montefiore, une organisation libérale privée, M. Mackasey a notamment déclaré: "Si j'étais membre de la CSN, je voudrais en déloger Chartrand".

Les propos de M. Mackasey faisaient suite au violent échange verbal survenu lundi à Ottawa entre M. Chartrand, président du conseil montréalais de la CSN, et le premier ministre M. Trudeau, et au cours duquel le premier ministre s'est vu accuser de "fourrer le public".

Par ailleurs, le ministre du travail a déclaré que le ralentissement de la distribution du courrier à Montréal ne peut pas être attribué uniquement aux membres du syndicat "parce qu'il se peut qu'une bonne partie de l'agitation soit l'oeuvre de personnes venues de l'extérieur".

L'optimisme règne dans les milieux postaux

WASHINGTON (AFP) — L'optimisme règne dans les milieux officiels au sujet de la fin prochaine de la grève des facteurs, qui, ayant débuté à New York dans la soirée du 17 mars s'est rapidement propagée dans le reste du pays.

M. Winton Blount, ministre des Postes des Etats-Unis, se déclarait satisfait, mardi, en fin d'après-midi, du mouvement de reprise du travail dans la plupart des grandes villes, sauf à New York.

Cependant 115,000 employés dont une quarantaine de milliers à New York, où la situation reste inchangée, n'ont pas repris le travail mais ailleurs, a affirmé le ministre, le mouvement de reprise est assez général dans le pays.

M. Blount a réitéré la position du gouvernement à l'égard du conflit, le premier de cette nature depuis que les Etats-Unis ont établi un service postal en 1774: Les négociations avec les les dirigeants de sept syndicats groupant 500,000 postiers au sujet des salaires ne commenceront pas tant que la grève ne prendra pas fin. Il n'a pas précisé toutefois, à quel moment le gouvernement estimerait que la cessation du travail est terminée.

A ce propos, le représentant Robert Corbett, républicain de Pennsylvanie, membre de la commission des Postes de la Chambre, estime que "cette grève catastrophique semble terminée". Il a été avisé, a-t-il ajouté, par le président du Syndicat national des facteurs, M. James Radamacher, que les grévistes reprendront le travail, dans une proportion de 98 à 100 pour cent dans les 24 heures, c'est-à-dire mercredi.

Un autre parlementaire, le représentant Mario Biaggi, démocrate de New York, a déclaré aux journalistes que les dirigeants de deux grands syndicats new yorkais ces postiers consentent à accepter qu'un médiateur entre dans les négociations. Ils citent le nom de M. Theodore Kheel, un New yorkais qui a arbitré de nombreux conflits ouvriers.

LES EMPLOYES DES POSTES, qui avaient déclenché une grève dans plusieurs villes des Etats-Unis, sont retournés au travail, hier, après que le président Nixon eut envoyé des troupes à New York. Les dirigeants du service postal américain ont fait savoir que les demandes monétaires des employés ne seront pas négociées tant qu'ils ne retourneront pas au travail. Pendant cet arrêt de travail des facteurs, le courrier n'a pas pris de temps à s'accumuler dans les bureaux de poste (Téléphoto PA)

Un mort et trois blessés à Charette

SHAWINIGAN (R.M.) — Un mort et trois blessés, tel est le bilan d'un accident survenu, hier soir, à l'entrée de la municipalité de Charette vers 19h.15 au moment où une voiture de type familial est entrée en collision de plein fouet avec un autobus de la firme Carier et Frères de Shawinigan.

Mme Raymond Plante, 375 Chemin Bellevue à Saint-Boniface, a perdu la vie sous l'impact. Mlle Brunelle Gélinas, 18 ans, également de Saint-Boniface, a d'autre part été sérieusement blessée prenant place avec Mme Plante à bord de sa voiture.

Mlle Gélinas a aussitôt été transportee à l'hôpital Sainte-Marie de Trois-Rivières souffrant de blessures graves.

Sous l'impact, l'autobus conduit par M. Roger Cloutier a plongé dans le fossé bordant la route et deux passagers dont une religieuse, ont subi des blessures qui ont nécessité leur transport à l'hôpital.

Les autres passagers de l'autobus qui filait en direction de Montréal, ont été dans l'obligation de sortir par la vitre avant du véhicule, la porte de sortie n'étant pas accessible.

Ils ont été par la suite transférés dans un autre véhicule pour poursuivre leur route en direction de la Métropole.

Les constatations d'usage ont été faites par les agents Becotte et Gamache de la Sûreté du Québec de Shawinigan.

La CEQ a le feu vert

QUEBEC (PC) — La CEQ a le feu vert du Conseil provincial pour participer activement à la présente campagne électorale.

C'est ce qu'a révélé M. Raymond Laliberté, président de la CEQ, lors d'une conférence de presse, mardi.

Un manifeste conçu sous forme d'interrogation précise aux chefs des partis et distribué à plus de 100,000 exemplaires, expliquera les politiques et les prises de position de la Corporation des enseignants du Québec.

50 ANS D'INFORMATION

• Nouvelle acquisition de Logistec dans la métropole
page 3 T.-R.

• Le Cambodge deviendrait une république
page 7

SOMMAIRE

AUJOURD'HUI

Bandes illustrées	42
Bourses	38
Classées	39-40-42-43
Convocations	39
Mots croisés	42
Nécrologie	42
Pages féminines	28-29 30-32
Radio-T.V. cinéma	20-41
Sports	22-23-24-25

LE SOURIRE DU PETIT DÉJEUNER

— Je mange de la viande de marque rouge et je suis fort comme un boeuf.

— Moi, je mange bien du poisson et je ne sais pas nager.

Gracieuseté
CREMERIE DES TROIS-RIVIÈRES
Le service qui ne fait pas attendre

A la suite des succès remportés l'an dernier

La Tuque inscrite au concours de l'initiative touristique

par Marcel AUBRY

LA TUQUE — Pour la deuxième année consécutive, la ville de La Tuque s'est inscrite au concours de l'initiative touristique régionale, organisé par l'Association canadienne du tourisme (ACT). Ce concours est une occasion exceptionnelle pour l'Association canadienne du tourisme de connaître, de déterminer et d'apprécier l'intensité des efforts accomplis par la municipalité et par les organismes publics qui s'occupent de promouvoir la grande industrie du tourisme au Canada.

On se rappelle que l'an dernier, la ville de La Tuque avait mérité les honneurs du deuxième prix alors qu'elle s'était classée immédiatement après la ville de Hamilton, Ontario, pour ses réalisations dans le domaine touristique. Le certificat d'honneur qu'elle avait mérité avait été décerné au maire Filion à Ottawa, à l'occasion du congrès annuel de l'Association canadienne du tourisme. C'était un honneur quelque peu inattendu mais que les juges avaient considéré amplement mérité à cause de l'ampleur des efforts consentis par la ville de La Tuque en vue de bénéficier de la grande industire qu'est le tourisme.

Plusieurs facteurs entrent en ligne de compte dans ce concours, notamment le genre de publicité employé, les événements spéciaux lancés ou encouragés, les obstacles surmontés, le budget et sa répartition ainsi que les réalisations mises en place. Dans les recommandations de l'ACT, cet organisme régional avait suggéré à la ville de La Tuque de mettre l'emphase sur la publicité et le rapport soumis cette année témoigne que cette recommandation a été suivie.

La propreté de la ville de La Tuque est un autre élément de base qui nous permet de concourir, vu que l'Association canadienne du tourisme considère cet événement comme un des facteurs de succès en matière touristique. La participation du club de hockey des Loups de La Tuque aux éliminatoires du championnat canadien, classe Intermédiaire "A", en 1969, est également un autre élément de succès et le fait que notre équipe de hockey ait remporté le championnat canadien de 1969 sera certes considéré par l'ACT ainsi que la merveilleuse initiative de la ville de La Tuque qui décidait l'an dernier, pour la première fois, d'avoir son kiosque d'information au Salon national du camping de Montréal, qui se tiendra encore cette année à la Place Bonaventure. La ville participera une autre fois à ce salon, qui aura lieu du 27 mars au 5 avril 1970.

Le concours de 1970 sera jugé par un jury composé de M. Roland Boire, directeur adjoint de l'Office de Tourisme du gouvernement canadien, Charles A. Harris, directeur des relations extérieures des Chemins de fer nationaux, Claude Loranger, directeur de la publicité de la Banque Canadienne Nationale et D. B. Wallace, gérant-général des relations extérieures au Canadien Pacifique.

Le maire Lucien Filion s'est dit très optimiste quant au classement de la ville de La Tuque dans ce concours et il a déclaré que le camping municipal, qui fait parler de lui un peu partout au Canada, pèsera assez lourdement dans la balance en vue de convaincre les juges que La Tuque a fait des efforts gigantesques dans le domaine touristique. Le congrès annuel des l'Association canadienne du tourisme doit se tenir vers la fin du mois d'avril.

• PLAN MISE DE COTE
• EMBALLAGE GRATUIT
• LIVRAISON

MAISON DES JOUETS

NOUS HONORONS LA CARTE CHARGEX

1386, St-Olivier - T.-R.
Tél.: 375-4123

LE PSYCHOLOGUE Pierre Thibodeau a entretenu les membres de l'Essor féminin, samedi soir, sur "les enfants difficiles". Il s'est particulièrement attaché à considérer l'enfant âgé de 0 à 5 ans, cette période-là étant selon lui, primordiale. Ci-dessus, Mlle Ghislaine Hallé, M. Thibodeau et son épouse et Mme Charles Brûlé, présidente du groupement féminin. (Photo Gilles Berthiaume.

Les cinq premières années de l'enfant sont divisées en trois étapes

par Marcel AUBRY

LA TUQUE — Une centaine de membres de l'Essor féminin de La Tuque ont participé à l'hôtel Windsor à un dîner-causerie, alors que le psychologue Pierre Thibodeau les a entretenus sur les "enfants difficiles". S'attardant davantage à développer ses explications au niveau des enfants, âgés de 0 à 5 ans, M. Thibodeau a indiqué qu'un "enfant difficile" est "un enfant qui a de la difficulté à fonctionner sur le plan social, physique et intellectuel".

Ses principales difficultés sont souvent des difficultés d'adaptation reliées au fait que l'enfant soit sous-doué ou sur-doué. Parlant de la catégorie des perturbés émotifs et sociaux, le conférencier a indiqué que tous les enfants ne sont pas des perturbés émotifs mais qu'ils présentent tous des signes de perturbation émotive de plus ou moins forte intensité. "C'est une caractéristique de l'être humain, a-t-il ajouté, que de chercher à se valoriser sans cesse".

Le psychologue-conférencier a par la suite divisé les cinq premières années de la vie de l'enfant en trois étapes sur lesquelles il a donné diverses explications. Selon lui, ces cinq années de la vie d'un enfant sont primordiales en importance pour le futur.

De 0 à 18 mois, l'enfant est complètement dépendant du milieu qui l'entoure; il y a impossibilité totale pour lui de satisfaire ses besoins par lui-même. M. Thibodeau a souligné qu'aujourd'hui, le père commence à prendre une part plus active dans l'éducation de l'enfant; il juge mais également comme un juge mais également uomme un père compréhensif et aimant. Avant neuf mois, l'enfant ne connait personne de façon définitive; il ne connaîtra par exemple sa mère que comme celle qui lui apporte nourriture et protection.

La deuxième phase est celle qui se situe entre 18 mois et 36 mois. Pendant cette période, l'enfant commence à participer davantage à la vie sociale; on commence à lui imposer certains règlements au sujet de la propreté par exemple. C'est une étape où les parents doivent faire attention pour ne pas trop brusquer le rejeton pour éviter qu'il ne développe un comportement d'opposition.

Enfin la troisième étape, soit celle variant de 3 à 5 ans, est l'étape où l'enfant prend conscience de la différence qui existe entre les sexes. Encore là, les parents doivent apporter beaucoup d'attention et de tact de façon à éviter pour le petit gars la peur de perdre sa virilité et éviter pour la petite fille de l'aider à développer un sentiment d'infériorité en regard de son sexe. C'est normalement à cet âge que se développe chez l'enfant le complexe d'oedipe qui consiste pour l'enfant à prendre en amour le parent de sexe opposé et à considérer comme un rival le parent du même sere.

Le conférencier a souvent insisté, au cours de son exposé, sur l'importance pour l'enfant de grandir en présence d'adultes des deux sexes.

La zone spéciale

Le Conseil du travail appuie la municipalité

LA TUQUE (M.A.) — Le Conseil du travail de La Tuque a adopté une résolution, lors de sa réunion mensuelle de lundi soir, dans le but d'appuyer sans réserve la demande faite par le conseil municipal au ministre de l'Expansion économique régionale, l'honorable Jean Marchand, pour que La Tuque soit désignée "zone spéciale".

La résolution adoptée par le conseil municipal à ce sujet se lisait ainsi: "Que le conseil municipal de la ville de La Tuque demande respectueusement à l'honorable Jean Marchand, ministre de l'Expansion économique régionale, d'apporter sa considération personnelle immédiate à la demande de la ville de La Tuque pour que celle-ci soit désignée sans retard comme "zone spéciale" et que copie de la présente résolution soit adressée à l'honorable Marcel Masse, ministre responsable de l'Office du plan dans le gouvernement provincial, ainsi qu'au représentant du comté de Champlain à Ottawa, M. René Matte".

Le Conseil du Travail de La Tuque fera parvenir une copie de sa résolution aux honorables Chrétien, Matte et Marchand, de même qu'à la ville de La Tuque et aux conseils du travail de Grand'Mère, Shawinigan et Trois-Rivières.

Un simple essai de 10 minutes

montre comment nettoyer les dentiers

Les dentiers modernes sont comme les bijoux—précieux et fragiles. C'est pourquoi tant de dentistes recommandent maintenant de nettoyer les dentiers par *trempage* dans le nettoyeur pour dentiers KLEENITE d'emploi si commode.

La formule spécialement détachante de KLEENITE agit de 3 façons différentes en même temps: (1) détergente (2) oxygénation activée (3) solvante. Il nettoie les dentiers *comme des bijoux*. (Comme preuve, trempez simplement votre bague sertie de brilliants pendant 10 minutes dans du KLEENITE—et voyez la différence).

L'effet rapide du KLEENITE aide à dissoudre le film qui recouvre les dentiers. Il pénètre même les taches de tabac persistantes. Grâce à la rapidité d'action du KLEENITE, plus le dentier est terne, et plus les résultats sont spectaculaires!

Les sucres au Blue Bird à Pâques

de 5h.00 P.M. à 11h.00 P.M.

GRATIS, UN VERRE DE CARIBOU

• Jambon à l'érable
• Grillades de lard salé
• Omelette soufflée
• Fèves au lard

DESSERT
CRÊPE AU SIROP D'ÉRABLE
ou
OEUFS DANS LE SIROP

$3.25 PAR PERSONNE — ENFANTS 12 ANS ET MOINS $2.00

Aussi: choix de menus:
Côte de boeuf rôtie au jus OU steak surlonge marque rouge grillé.

Bienvenue à tous

ORCHESTRE ET DÉCORS DE CIRCONSTANCE

Blue Bird

MARCEL AUGER, chef exécutif

331, DES FORGES TROIS-RIVIÈRES

Au grand vent du nord

● Une section de la rue Commerciale a été fermée à la circulation pendant quelques heures, vendredi, lorsqu'un bris a été décelé sur la conduite d'eau qui approvisionne la ville. L'eau s'est répandue sur plusieurs centaines de pieds et de nombreux curieux se sont attroupés près du lieu de l'incident. Le bris a été constaté à une centaine de pieds au sud de l'intersection St-François-Commerciale.

● Plusieurs personnes de La Tuque se sont rendues accueillir les jeunes joueurs Bantam, à leur descente du train dans la nuit de lundi à mardi. Les jeunes protégés de l'instructeur Denis Lebel arrivaient d'Amos en Abitibi où ils s'étaient assuré le droit de passer dans la grande finale provinciale de leur catégorie, qui aura lieu en fin de semaine prochaine à Sherbrooke.

● Le conseiller Jacques Lavoie sera invité à venir expliquer le projet qu'il a mis sur pied concernant l'aménagement d'un lac pour les retraités de La Tuque, lors de la prochaine assemblée du Conseil du travail. Il semble que le Conseil du Travail n'hésitera pas à accorder son appui au conseiller Lavoie lorsque le projet aura été étudié et rendu public.

Produits fabriqués au Québec

Service d'usine donné par les techniciens de la compagnie

LA PAIRE "Elegance"

Cuisinière
de luxe 30" • Lampe pleine largeur • Horloge et minuterie • 2 prises de courant minutées • 2 éléments de 8" et 2 de 6" • Garantie de 5 ans sur tous les éléments • Éléments basculants et à chaleur infinie • Porte du four amovible avec fenêtre anti-buée • Poignée décorative simili-bois • Dimensions: H. 47" — L. 30" — P. 26½".
229.95
$11 par mois

Réfrigérateur
de luxe 14 pi. cu. sans givre à contrôles jumelés • Légumiers jumelés • Tiroir à viande • 2 tablettes coulissantes • Compartiments à beurre et à fromage • Récipient pour les oeufs • 2 cabarets à glace • Poignée simili-bois pleine longueur • Dimensions: H. 65" — L. 30½" — P. 29⅛".
369.95
$14 par mois

PLAN MISE DE CÔTÉ

ENTREPOSAGE ET LIVRAISON GRATUITE

LES Ameublements Trifluviens LIMITEE

Livraison sans frais sur la rive sud.

TÉL.: 375-4818

2029, St-François-Xavier (Coin Williams)

DANS LA PAROISSE ST-FRANÇOIS-D'ASSISE

Achetez là où l'on vend moins cher

La Publicité dans LE NOUVELLISTE Passeport infaillible vers la prospérité.

LE NOUVELLISTE

50e année, No 123 — Edition Joliette, mercredi 25 mars 1970 — Dix cents

Pour vous abonner au journal LE NOUVELLISTE, vous adresser à 97, St-Paul. Tél.: 756-8311

LA SCAPA DRYERS (Canada) Limited agrandira son usine. Cette compagnie établie depuis 1962 à Joliette fait pour la deuxième fois une expansion en investissant cette fois un montant de $1 million. Dans l'ordre: un des dirigeants de la Scapa M. Jimmy Haythornthwaite, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Paul Beaudry, et M. Roland Rivest un des membres du conseil, qui a, avec l'aide de M. Roch Malo le commissaire industriel de la cité de Joliette, travaillé activement à obtenir cet investissement pour Joliette.

Le ministre Clément Vincent annonce que Catelli-Habitant vient de conclure un accord

Revenus supplémentaires de $120,000 pour 140 cultivateurs de Montcalm

JOLIETTE — La compagnie Catelli-Habitant Ltée vient de conclure un accord avec les 140 agriculteurs du comté de Montcalm pour la culture de 310 acres de concombres de conserverie en 1970. Si la récolte s'avère bonne, ces agriculteurs devraient obtenir environ 1,500 tonnes de cornichons à marinades et des revenus supplémentaires de l'ordre de $120,000.

C'est ce qu'annonce le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Clément Vincent, en précisant que la compagnie Catelli-Habitant étudie actuellement la possibilité de construire à St-Jacques, dans le comté de Montcalm, un crible où seraient effectués le tri et la classification des concombres produits dans le secteur. La construction de ce poste et l'outillage nécessaire représenteraient des investissements d'environ $50,000.

Les cultivateurs concernés ont déjà tous signé leur contrat avec la compagnie. Les territoires qu'ils consacreront à la culture du concombre sont situés à St-Jacques, St-Alexis, St-Liguori, St-Roch, Ste-Marie-Salomée, Ste-Julienne et St-Esprit, dans le comté de Montcalm.

En annonçant la nouvelle, le ministre a souligné la collaboration des spécialistes du bureau régional agricole du nord de Montréal. Il s'est dit très satisfait de l'entente intervenue entre la compagnie et les agriculteurs.

La production de concombres à marinades était auparavant assurée par des agriculteurs du Manitoba où la compagnie exploitait une conserverie. Toutefois, le faible rendement du concombre dans les régions manitobaines au cours des sept dernières années a incité Catelli-Habitant Ltée à confier à des agriculteurs du comté de Montcalm cette production.

Les stocks de concombres que fourniront les agriculteurs de ce comté seront dirigés vers l'importante usine de la compagnie, à Montréal.

Les cultivateurs du comté de Montcalm n'en sont pas à leur première expérience dans la culture du concombre de conserverie. En effet, depuis quelques années déjà, un certain nombre de producteurs s'étaient assurés d'un débouché pour ce légume auprès d'une autre compagnie.

Au comité Robert Quenneville

Les activités chez les Libéraux

JOLIETTE — Dans un communiqué émanant du comité Robert Quenneville, on souligne que le candidat libéral officiel dans le comté de Joliette, a été le premier des candidats en lice à déposer lundi, son bulletin de présentation chez le président des élections. En posant ce geste, Robert Quenneville est également le premier candidat à satisfaire aux articles 372 et suivants de la loi électorale du Québec, permettant par le fait même à l'agent officiel d'effectuer des dépenses électorales.

Une activité fébrile règne au comité central du parti libéral à Joliette au 614 boulevard Manseau à l'école Baby souligne la communication. La lettre précise que toute une organisation bien huilée s'est mise en branle sous la direction de l'organisateur en chef M. Claude Livernoche. Ce dernier a su s'entourer, dans toutes les sphères d'activité électorale d'éléments jeunes et dynamiques souligne la missive. Me Jean-Marc Bertrand agit en qualité d'agent officiel pour le compte du candidat Robert Quenneville et M. Jean-Marie Rivest s'est vu confier le poste de trésorier.

Au nombre des activités organisées par le Comité Robert Quenneville, il y a principalement un dîner, aujourd'hui à midi trente (12h. 30) au comité central soit à l'école Baby. Ce dîner est à l'intention des étudiants de l'école Barthélemy-Joliette. Ces derniers prendront le lunch, aux termes de la loi électorale, avec le candidat Robert Quenneville et pourront échanger sur les différents sujets avec le docteur. Des autobus assureront le transport des étudiants depuis l'école polyvalente Barthélemy-Joliette jusqu'au comité et reconduiraont ces derniers. C'est une activité mise sur pied par le comité "Québec-Jeunesse" de l'organisation Robert Quenneville, section placée sous la responsabilité de Me Gilles Ratelle et de Serge Quenneville, président des Jeunes libéraux du comté de Joliette.

Egalement ce soir, le comité féminin de l'organisation Robert Quenneville convie les dames de la région à une rencontre amicale en compagnie de Mme Robert Quenneville et du candidat. Cette rencontre aura lieu au comité central situé à l'école Baby au 614 boulevard Manseau. Le communiqué souligne en terminant qu'on s'attend à une grande participation de la part des dames.

Pierre Roy à Saint-Thomas

"Le Québec ne saurait survivre en dehors de la confédération"

JOLIETTE — Le député de Joliette, M. Pierre Roy, a qualifié de pure fantaisie la théorie selon laquelle le Québec peut assurer seul sa destinée.

Portant la parole devant quelques partisans qui s'étaient réunis pour l'entendre en la salle municipale de Saint-Thomas-de-Joliette, le député a dit que les propagateurs de cette thèse faisaient preuve d'irréalisme et qu'ils luttaient pour une cause en laquelle ils ne croient pas.

M. Roy a dit qu'il était impensable de prétendre que le Québec puisse faire cavalier seul alors que la plupart des nationaux du monde tendaient à unir leurs efforts à l'intérieur de marchés communs. Selon lui, le Québec doit demeurer dans la Confédération, sorte de marché commun qui représente le seul moyen d'assurer son épanouissement et son avenir.

Le jeune député unioniste est convaincu, cependant, que le Québec doit garder une autonomie complète dans tous les domaines qui relèvent de sa compétence. Québec d'abord dans un Canada fort, tel est le slogan que semble vouloir développer le député dans la campagne dont il voit l'issue avec beaucoup d'optimisme.

C'était la première fois que le député Roy faisait connaître ses vues en matière constitutionnelle.

Mentionnons que M. Roy inaugurera sa campagne électorale le vendredi soir, trois avril, au cours d'un important ralliement politique qui se tiendra à l'école secondaire Marie-Charlotte, de Joliette.

Le ministre Beaudry à Joliette

JOLIETTE — Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Paul Beaudry, sera le conférencier invité lors du banquet d'ouverture de la deuxième exposition commerciale et sportive de Joliette qui se tiendra dans quelques semaines.

Ce banquet se tiendra au restaurant Kambo. Les autres personnalités qui ont promis d'y assister sont le député de Joliette aux Communes, M. Roch Lasalle, et le consul d'Allemagne à Montréal, M. H.W. Styhler.

Soulignons que la République fédérale allemande aura un kiosque à cette exposition à laquelle plusieurs milliers de personnes sont attendues.

Le programme de l'exposition prévoit de nombreuses activités dont un spectacle dans lequel les vedettes seront la chanteuse Jenny Roch, le magicien, Gino et l'Orchestre de Maurice Baril.

"Pour une fois, nous avons un vrai choix" (Me Landry)

"La présence du Parti québécois dans la campagne électorale change complètement les anciens calculs. Pour une fois il y a un vrai choix. Deux vieux partis, pareils l'un à l'autre sollicitent l'appui, nous les connaissons, nous savons ce qu'ils savent faire: cela fait plus d'un siècle que nous les subissons, précise un communiqué de Me Bernard Landry candidat PQ dans Joliette.

Puis il y a, le Parti québécois, dirigé par René Lévesque et financé démocratiquement par ses membres et ses sympathisants. Enfin un parti politique libre de la haute finance et des grands intérêts, un parti dominé par l'ensemble de la population, ajoute-t-il.

Ce grand parti qu'allons-nous en faire? Il sera l'instrument tant attendu de notre développement économique et social. Il s'attaquera, sans nous faire de promesses fantaisistes, aux véritables problèmes collectifs: le chômage, les salaires, les mauvais logements etc.. et plusieurs autres points termine le communiqué.

Activités du club Toastmasters

JOLIETTE — Plusieurs activités sont au programme des prochains soupers du Club Toastmaster-Joliette.

Les membres de ce club social tiendront leur partie de sucre annuelle le dix avril et leur traditionnelle "soirée des dames" le vingt-cinq. Ils prendront part à une partie de pêche les trente et trente-et-un mai ainsi qu'au congrès annuel des Clubs Toastmaster le 9 mai au Mont Gabriel.

Le Club local était l'hôte le dix mars dernier du Club Toastmaster Laval qui l'avait invité à participer à un concours d'art oratoire dont les honneurs ont été remportés par M. Germain Gaudreau, de Ville de Laval. M. René-Georges Ménard, qui représentant le Club Toastmaster-Joliette s'est classé au deuxième rang même si son discours intitulé "O tempora, O mores" a suscité beaucoup d'intérêt.

Les jeux du Québec et la Fédération des Loisirs

JOLIETTE (P.G.) — Lors d'une conférence de presse tenue au local de la Fédération des loisirs de la région Lanaudière et à laquelle assistaient plusieurs membres des différents media d'information, les dirigeants de cet organisme ont dévoilé en grande partie les différentes étapes des Jeux d'été qui se tiendront grâce au Haut Commissariat des loisirs et sports de la province qui a bien voulu accepter de lancer ces compétitions à travers la Confédération des sports du Québec et avec la collaboration des différentes Fédérations de loisirs qui verront à planifier ces Jeux d'été par l'entremise de leur animateur sportif.

Pour ce qui est de la région Lanaudière, disons en premier lieu qu'elle fait partie de la région de Montréal qui est divisée en sous-région, dont celle de Lanaudière est connue sous zone 6-8.

Cette même sous-région est à son tour divisée en zone, et l'une d'elle est Joliette. Il y a celle de Rawdon, de St-Gabriel, Berthier et l'Assomption.

Chaque zone groupe les municipalités environnantes et chacune d'elles sera appelée à participer dans le domaine du possible aux compétitions dans 18 sports différents qui ont été établis par la Confédération des sports du Québec.

Ces 18 sports sont les suivants: tir, athlétisme, cyclisme, natation, soccer, baseball, ski nautique, tennis, plongeon, water polo, golf, hockey sur gazon, canot kayac, balle molle, crosse, pétanque, aviron et voile.

Même si certains de ces sports ne sont pas pratiqués dans notre région des cliniques seront dispensées dans chacune de ces disciplines sportives afin de faire mieux connaître aux officiels et instructeurs les règlements de ces sports et surtout afin d'inciter un plus grand nombre de gens à participer dans le domaine sportif.

Comme il y a 10 grandes régions dans la province de Québec, et que toutes participeront à l'évolution des Jeux du Québec, l'on peut espérer que l'année 1970 sera le début d'une ère sportive sans précédent dans notre province.

Monsieur Claude Vincent, président de la sous-région De Lanaudière a bien voulu expliquer les différentes phases de cette aventure, qui, pour le moment, semble un rêve, mais qui deviendra réalité sous peu si tout le monde y met du sien.

Il est à espérer que les buts de ces Jeux d'été seront atteints. Ils sont en premier de donner à tous la chance de faire du sport, en deuxième de promouvoir la plus grande variété de sports possible et finalement de structurer les Fédérations sportives au niveau provincial et régional.

Toutes les associations de loisirs dans la région Lanaudière seront appelées à collaborer afin de faire des Jeux d'été du Québec, une réussite complète.

La Confédération des sports était représentée par M. Morin assistant du grand responsable Claude Lacasse, qui a expliqué aux journalistes les besoins que les Jeux d'été avaient en ce qui concerne le domaine de la publicité, et que même s'il était déjà tard, il était toujours temps de mettre la main à la roue, afin que cette dernière commence à tourner dans la région Lanaudière.

La région de Lanaudière sera appelée à être le théâtre de certaines cliniques comme celle du golf, de la balle molle, du tir à l'arc qui auront lieu en fin de semaine durant les mois de avril, mai et juin.

Il y aura également des cliniques d'une journée dans chacun des sports représentés lors des Jeux du Québec.

Il est à espérer que l'enthousiasme qui règne actuellement chez les dirigeants du sport se communique à la population qui par la suite pourra compétitionner dans toutes les sphères possibles, soit dans les 18 disciplines sportives l'été prochain. Et ce n'est qu'un début apparemment car il y aura ensuite les jeux d'hiver et la tâche de coordonner ces différents Jeux reviendra à Richard Potel le nouvel animateur sportif à la Fédération.

Le député Pierre Roy l'annonce à Saint-Thomas

Joliette aura un nouvel hôpital

JOLIETTE — Le député Pierre Roy a annoncé à Saint-Thomas que la région de Lanaudière serait dotée d'ici quelques mois d'un nouvel hôpital général qui sera construit au coût de $20 millions.

M. Roy, qui s'adressait devant de nombreux partisans, a dit que les plans du projet étaient déposés et que le projet lui-même en était rendu au dernier stage de procédures.

Le député n'a cependant donné aucune précision quant à l'emplacement qu'occupera le futur hôpital. Les renseignements qu'il a communiqués à son auditoire indiquent clairement cependant que l'institution sera dirigée ailleurs qu'à l'endroit actuel.

M. Roy a ajouté que l'hôpital actuel deviendra une institution pour malades chroniques et que la vieille bâtisse serait démolie pour faire place à un centre d'hébergement pour personnes âgées. La démolition de l'hospice devra cependant recevoir l'approbation des religieuses de la Providence.

Entre ces deux bâtisses, s'élèvera une clinique externe au sujet de laquelle il n'a toutefois donné aucune précision. L'adjoint au ministre de la Voirie a ajouté que le quadrilatère formé par les rues Manseau, Lajoie, Notre-Dame et Saint-Barthélemy deviendront un vaste complexe hospitalier pour vieillards où ces derniers pourront vivre dans des conditions normales et offrant le maximum de sécurité.

Le jeune député a tenu à mentionner que la construction d'un nouvel hôpital général à Joliette a été décidée il y a plusieurs mois et qu'il était par conséquent faux de prétendre que ce projet ait été promis par l'Union nationale en vue d'obtenir un plus grand nombre de votes lors du scrutin du vingt-neuf avril.

Les loisirs à Joliette

Aréna de Joliette

9h.30 — Ecole Marguerite-Bourgeois
11h. — CPES de Joliette
13h — Ecole Saint-Jean-Baptiste
14h.30 — Ecole Mgr Papineau
15h.30 — CEGEP de Joliette
18h. — Patinage libre
19h.30 — Hockey Banam
20h.30 — Ligue Laurentide Junior. Série Finale de 3 de 5. Librairie Martin vs Crabtree.
22h.30 — Firestone

Bibliothèque adultes

9h. à 12h.
13h. à 8h.
19h.30 à 21h.30.

Bibliothèque enfants

16h. à 18h.

Centre civique de Joliette

19h.30 — Cours de karaté... Pierre Lambert

Centre Barthélemy-Joliette

19h. — Ce centre est ouvert aux amateurs de ballon-panier, de ballon volant, de ping pong, de gymnastique sur appareils. L'admission est de $0.50 pour les adultes et de $0.25 pour les étdiant.

Piscine du CEGEP de Joliette

19h. — Cours de natation pour adultes $2.
20h. — Bain public... $0.35

Centre de Loisirs du CEGEP

19h. — Cours de Yoga... M.R. Paquin.

Le centre d'Hiver Bosco est maintenant fermé au public.

Le PQ lance un défi aux joueurs de hockey

JOLIETTE (PAC) — Les membres du Parti québécois de Joliette ont décidé de se former une équipe de hockey dans le but de se divertir. Il s lancent un défi à tous les joueurs de hockey qui voudraient rencontrer leur équipe. Selon leurs informations l'équipe du PQ serait de taille à rencontrer des formations d'assez fort calibre. Pour des renseignements il faut communiquer au local du parti québécois au 97 de la rue Saint-Paul, ou communiquer avec l'organisateur de ce club, M. Jean-Pierre Sicard. La rencontre devra avoir lieu le 5 avril à 21h. 30 à l'aréna de Joliette.

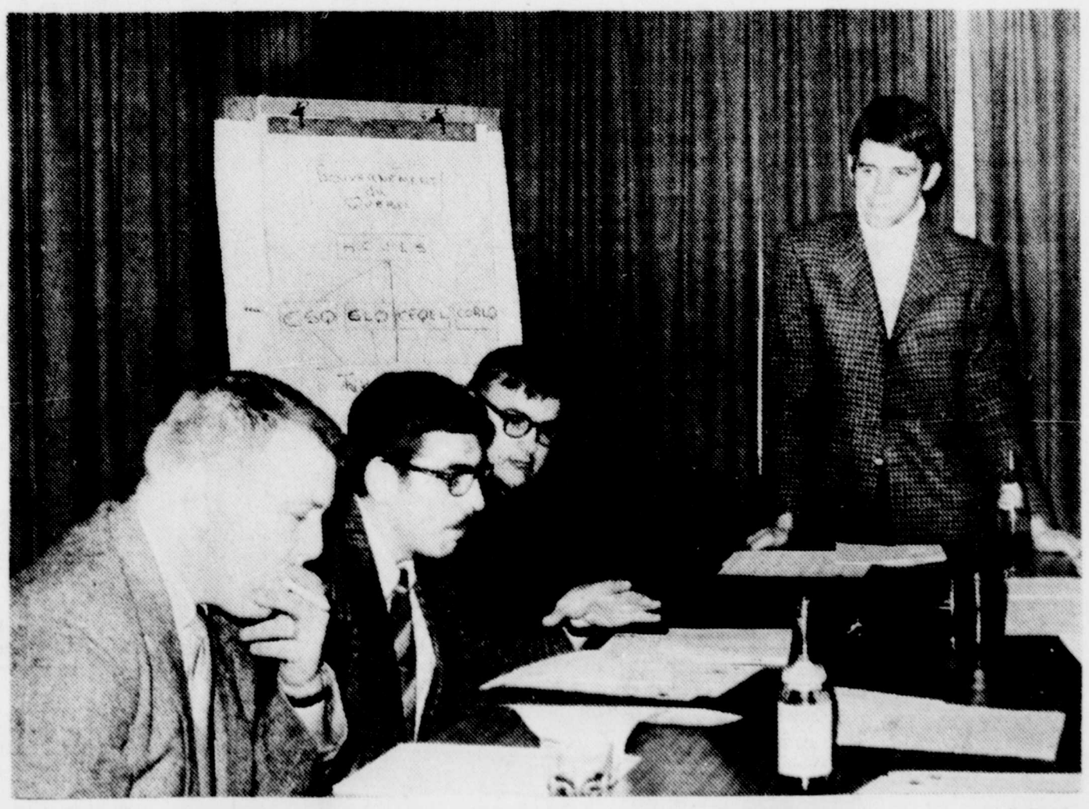

ON PARLE DES jeux du Québec. La Fédération des loisirs de la région de Lanaudière avait convoqué les journalistes à une conférence de nouvelles. Dans l'ordre M. Morin un des responsables des Jeux du Québec, M. Richard Potel un animateur à la Fédération M. Jacques Poliquin, de la Fédération et M. Claude Vincent président de la sous-région De Lanaudière aux Jeux du Québec. (Photo Léon Savard).

Demandes de soumissions

Le projet d'un hôpital en bonne voie de réalisation à Saint-Gabriel

VILLE SAINT GABRIEL (JSO) — Le projet dotant Saint-Gabriel d'un hôpital est en marche présentement et des avis (demandes de soumissions) ont été publiés les 23 et 24 mars à cet effet. Une assemblée groupant le bureau d'administration du comité de l'hôpital formé de cinq directeurs, soit: MM. Maurice Beaulieu, président, Dr Laurier Boutet, premier vice-président, Jean Bergeron, Raymond Brunet et Ernest Lafrenière, réunissait également les dix autres membres du comité, les conseils de la ville et de la paroisse de Saint-Gabriel et enfin les présidents d'associations locales.

Cette assemblée se tenait lundi soir à l'hôtel de ville de Saint-Gabriel et avait pour but d'informer l'assistance et le grand public en général que le projet de l'hôpital Saint-Gabriel Inc., est en bonne voie de réalisation.

Le président Maurice Beaulieu souligna le fait que depuis l'autorisation de la charte de corporation, autorisation accordée par Québec, il y a quelques mois déjà, un travail de longue haleine avait été fait par les membres du comité d'administration en vue d'en arriver à la concrétisation du projet.

Pour sa part, le secrétaire de la corporation pour un hôpital à Saint-Gabriel, M. Jacques Mayer, fit remarquer que le notaire Jérôme Gingras, ancien secrétaire et aviseur légal du projet, continuait à apporter une collaboration malgré le fait qu'il soit retenu par la maladie.

• PLAN MISE DE COTE
• EMBALLAGE GRATUIT
• LIVRAISON

MAISON DES JOUETS

NOUS HONORONS LA CARTE CHARGEX

1386, St-Olivier - T.-R.
Tél.: 375-4123

Sur la route. . .
de Berthier

● Le chef de police municipale de ville St-Gabriel, M. Julien Gravel, ne cherchait pas à cacher son contentement en annonçant à l'auteur de ces lignes que le poste qu'il dirige serait dorénavant équipé d'un système de radar en permanence — "la même chose qu'à Berthierville" — et que ce système qui était loué l'été seulement, auparavant, est d'ores et déjà en activité, son oeil électronique malicieux veillant à modérer les ardeurs intempestives de certains conducteurs... Il en a coûté la somme de $1,600 à la municipalité mais le tout représente une économie sensible à longue échéance si l'on tient compte du fait qu'il en coûtait $600 par été à la municipalité auparavant.

● Le Parti québécois du comté de Berthier tiendra sa convention mercredi de cette semaine (le 25 mars) au Centre paroissial de Berthierville. Deux candidats péquistes sont présentement en liste. Il s'agit du Dr Marcel Roy de Ville St-Gabriel, et de M. Roland Salvail, commerçant de Lavaltrie qui se disputeront le titre de candidat officiel appelé à se présenter aux élections provinciales du 29 avril prochain.

Dommages élevés à la suite d'un incendie

UN INCENDIE A lourdement endommagé le garage Marcil de Saint-Michel-des-Saints et n'eût été la prompte intervention de sept pompiers locaux, sous les ordres du chef René Saint-Georges, toute la bâtisse aurait pu y passer. Les dommages sont considérables car le feu aurait originé de l'atelier de peinture de l'établissement de M. Marcil, qui se spécialise dans le débossage des automobiles. Heureusement, personne ne fut blessé malgré la soudaineté de l'incendie. (Photo Claude Rondeau).

Les sucres au Blue Bird à Pâques

de 5h.00 P.M. à 11h.00 P.M.

GRATIS, UN VERRE DE CARIBOU

• Jambon à l'érable
• Grillades de lard salé
• Omelette soufflée
• Fèves au lard

DESSERT
CRÊPE AU SIROP D'ÉRABLE
ou
OEUFS DANS LE SIROP

$3.25 PAR PERSONNE — ENFANTS 12 ANS ET MOINS $2.00

Aussi: choix de menus:
Côte de boeuf rôtie au jus OU steak surlonge marque rouge grillé.

Bienvenue à tous

ORCHESTRE ET DÉCORS DE CIRCONSTANCE

Blue Bird

MARCEL AUGER, chef exécutif

331, DES FORGES TROIS-RIVIÈRES

Un tracteur "entre" dans une maison

BERTHIER (JSO) — Un agent provincial du poste de Berthier a été appelé, mardi vers 12h.15 (minuit), à effectuer les constatations d'un accident pour le moins étrange puisqu'il impliquait un tracteur de ferme L'agent François Bellemare, qui passe pour être difficilement impressionnable, n'en a pas moins été surpris de constater qu'un lourd tracteur, conduit par M. Kail'O Munn, domicilié au 18 Kaine à Marieville, était bel et bien entré en collision avec le domicile privé de M. Théodule Ouellette, sis au 478 Grande Côte Ouest, à Lanoraie.

Les dommages au domicile de M. Ouellette s'élèvent à environ $3,000 tandis que le tracteur de M. Munn est endommagé pour $1,000.

Un simple essai de 10 minutes montre comment nettoyer les dentiers

Les dentiers modernes sont comme les bijoux—précieux et fragiles. C'est pourquoi tant de dentistes recommandent maintenant de nettoyer les dentiers par *trempage* dans le nettoyeur pour dentiers KLEENITE d'emploi si commode.

La formule spécialement détachante de KLEENITE agit de 3 façons différentes en même temps: (1) détergente (2) oxygénation activée (3) solvante. Il nettoie les dentiers *comme des bijoux*. (Comme preuve, trempez simplement votre bague sertie de brillants pendant 10 minutes dans du KLEENITE—et voyez la différence).

L'effet rapide du KLEENITE aide à dissoudre le film qui recouvre les dentiers. Il pénètre même les taches de tabac persistantes. Grâce à la rapidité d'action du KLEENITE, plus le dentier est terne, et plus les résultats sont spectaculaires!

UNE QUANTITE APPRECIABLE de caisses de bière et de bouteilles de boisson alcoolique ont été saisies dernièrement par une dizaine d'agents provinciaux, dans cinq postes de relais pour motoneigistes. Le tout s'est produit samedi soir à Lanoraie et Saint-Barthélemy, et les propriétaires de ces établissements sont passibles de poursuites judiciaires. Les agents Robert Monette, Normand Gauthier et Régent Bernard du poste de Berthier procèdent au remisage de la marchandise ainsi confisquée. (Photo Claude Rondeau).

Saisie de boissons dans cinq relais de motoneigistes

BERTHIER (JSO) — Cinq relais pour motoneiges, dans les régions de Lanoraie et Saint-Barthélemy, ont reçu samedi soir la visite fourtuite de huit agents de l'escouade des alcools de la SQ de Montréal, aidés de deux agents de la SQ de Berthier qui ne se rendaient pas là pour se reposer. Ces agents, qui agissaient en quelque sorte pour la RAQ, ont procédé à l'idendification des personnes trouvées sur les lieux, en plus de saisir quantité de caisses de bière et de bouteilles d'alcool (40 oz).

En vertu de la loi interdisant la vente de boissons alcoolisées dans ces genres d'établissements qui ne peuvent se prévaloir de permis, les effractaires sont passibles de poursuite judiciaires pouvant les conduire à payer diverses amendes ou mieux, à passer quelques mois à l'ombre.

Produits fabriqués au Québec

Service d'usine donné par les techniciens de la compagnie

LA PAIRE "Elegance"

Cuisinière
de luxe 30" • Lampe pleine largeur • Horloge et minuterie • 2 prises de courant minutées • 2 éléments de 8" et 2 de 6" • Garantie de 5 ans sur tous les éléments • Éléments basculants et à chaleur infinie • Porte du four amovible avec fenêtre anti-buée • Poignée décorative simili-bois • Dimensions: H. 47" — L. 30" — P. 26½".

229.95
$11 par mois

Réfrigérateur
de luxe 14 pi. cu. sans givre à contrôles jumelés • Légumiers jumelés • Tiroir à viande • 2 tablettes coulissantes • Compartiments à beurre et à fromage • Récipient pour les oeufs • 2 cabarets à glace • Poignée simili-bois pleine longueur • Dimensions: H. 65" — L. 30½" — P. 29⅛".

369.95
$14 par mois

PLAN MISE DE CÔTÉ

ENTREPOSAGE ET LIVRAISON GRATUITE

LES Ameublements Trifluviens LIMITEE

Livraison sans frais sur la rive sud.

TÉL.: 375-4818

2029, St-François-Xavier (Coin Williams)

DANS LA PAROISSE ST-FRANÇOIS-D'ASSISE

Achetez là où l'on vend moins cher

50 ANS D'INFORMATION

LE NOUVELLISTE

Trois-Rivières, mercredi 25 mars 1970

Pour un plus grand choix
Mademoiselle
334, Des FORGES
TROIS-RIVIÈRES

Les travaux tirent à leur fin au Sheraton-Château de Blois

ENCORE QUELQUES SEMAINES et le centre-ville de Trois-Rivières possédera un hôtel des plus modernes à l'endroit même où s'élevait l'ancien Château de Blois. La compagnie 3-R Inc. a investi $2,500,000 pour la construction d'un édifice de six étages en plus des autogares au sous-sol. Outre les 127 chambres, salles de réception et bar-salon, l'hôtel Sheraton-Château de Blois a prévu, parmi les principales accommodations, une piscine et une terrasse sur le toit. A moins d'imprévus, le nouvel hôtel sera accessible au public, à compter du 15 mai. (Photo Roland Lemire)

Après J.C. Malone et Three Rivers Shipping

Logistec acquiert la firme Ramsey Creg

QUEBEC (PC) — La compagnie québecoise Logistec Corporation deviendra la deuxième plus importante compagnie d'arrimage du Canada, le 31 mars prochain, alors qu'elle se portera acquéreur de l'agence maritime Ramsey Creg.

C'est ce qu'a déclaré le président de Logistec, M. Roger Paquin, au cours d'une interview, mardi. Il a rappelé que le 5 mars, Logistec achetait Three Rivers Shipping, agence maritime et compagnie d'arrimage de Trois-Rivières et, une semaine plus tard, J. C. Malone, une autre entreprise du même genre située dans la ville de Trois-Rivières. En octobre dernier, Lagistec est devenu propriétaire de Grues Mobiles Inc.

Sans dévoiler les plans d'avenir, M. Paquin a laissé entendre que l'expansion de sa compagnie ne faisait que débuter et qu'il espérait faire passer le chiffre d'affaires de Logistec, de $6,000,000 qu'il était en 1969, à $10,000,000, en 1970.

Fondée en 1962

Logistec Corporation détient 50 pour cent des parts de la Société d'arrimage des battures de Beauport, une société qui, outre le terminus portuaire qu'elle exploite à Québec, s'est portée acquéreur d'un second terminus de containers à Montréal, sur lequel on édifie présentement une grue-portique.

La corporation Logistec a été formée le 29 février 1962, sous le nom de Quebec Terminals, par M. Roger Paquin. Le 3 avril 1969, elle changeait son nom à celui de Logistec Corporation et en septembre de la même année, Logistec devenait une entreprise publique en s'inscrivant aux bourses de Montréal et de Toronto.

M. Paquin n'a pas voulu dévoiler, à ce moment-ci, le coût final des dernières transactions industrielles de Logistec, précisant toutefois que celle de J.C. Malone est considérée comme la plus importante transaction industrielle à être effectuée à Trois-Rivières depuis de nombreuses années.

M. Roger Paquin

Quant à l'agence maritime Ramsey Creg, dont Logistec doit faire l'acquisition le 31 mars, elle opère à Québec depuis 1934.

Au ministère de l'Education

Trois-Rivières demandera des classes maternelles pour les enfants de 4 ans

TROIS-RIVIERES (J.M.B.) — Une demande sera faite auprès du ministère de l'Education pour l'installation de classes maternelles pour les enfants âgés de quatre ans à Trois-Rivières.

Le directeur des études, M. Conrad Bacon a soumis cette requête aux commissaires à la suite de plusieurs demandes de parents désireux d'envoyer leurs enfants, dès l'âge de quatre ans, dans les classes maternelles.

Toutefois, bien qu'une demande est faite au ministère, même si celui-ci donne son accord, il est probable que les commissaires refuseront d'installer des maternelles pour ces enfants à bas âge.

L'idée a été plus ou moins bien acceptée de la part des commissaires qui jugent que les maternelles coûtent déjà trop cher, que cela occasionnerait des problèmes de transport, et qu'enfin, l'enfant a davantage besoin des soins de sa mère, à cette âge, que de se retrouver en classe tous les jours avec un groupe d'écoliers sous la conduite d'une jardinière.

Une permission semblable a déjà été accordée à la Commission des écoles catholiques de Montréal, et il se pourrait qu'à titre expérimental, le ministère l'accorde à la commission scolaire de Trois-Rivières.

Déjà, le gouvernement tente d'implanter les maternelles pour les enfants âgés de cinq ans à toute la province. Les commissaires de Trois-Rivières préfèrent donc attendre que la maternelle des cinq ans soit obligatoire pour structurer ce service, avant d'entreprendre les maternelles de quatre ans.

Selon le commissaire J.-Maurice Héroux, les demandes des parents pour une telle maternelle viendraient du fait que les mères de famille qui travaillent sont de plus en plus nombreuses de nos jours et qu'elles voudraient ainsi éviter les frais d'une gardienne d'enfants.

Dans plusieurs pays, un système de maternelles pour les enfants de très bas âge fonctionne déjà depuis quelques années.

"Il est temps qu'on ouvre la lumière là-haut"

M. Lemieux prétend qu'un compte du ministère du Revenu n'est pas dû

par Jean-Paul ARSENAULT

TROIS-RIVIERES — "Nous n'avons pas reçu les fonds nécessaires à temps et nous n'avons donc pas à payer un tel montant... Il est temps qu'on ouvre les lumières là-haut! Telle a été la réaction du président de la commission scolaire Chavigny, M. Roland Lemieux, à qui on venait d'annoncer que le ministère du revenu du Québec pénalisait l'administration locale pour un montant de $1,400 en plus d'intérêts.

L'impôt de janvier!

Des salaires à effet rétroactif ont occasionné dernièrement un important déboursé de la part de la commission scolaire Chavigny. Faute de fonds qui n'arrivaient pas du ministère de l'Education, les responsables ont été contraints de retarder d'environ huit jours le paiement de l'impôt provincial ($14,000), pour s'acquitter de la question salariale.

Or, au ministère du revenu, le versement du $14,000 devait être fait le 15 février et n'a été fait que le 26. Ce retard a eu pour effet, que ce ministère a pénalisé la commission scolaire Chavigny de 10 pour cent du montant, en plus d'intérêts pour les jours retardés.

A l'assemblée régulière cette semaine, laquelle avait lieu à l'école Notre-Dame de la Pointe-du-Lac, le président Lemieux a sursauté, comme ses confrères d'ailleurs, à l'annonce de cette procédure du ministère du revenu. Il fallait de toute façon payer les arrérages de salaires et c'est ce qu'on a fait à Chavigny. De là toutefois, à être pénalisé pour avoir retarder d'un peu plus d'une semaine le paiement de fonds à un autre ministère, c'en était trop... "Nous n'avons pas à payer cette pénalité! a sèchement tranché le président Lemieux.

Stationnement dans le centre commercial

René Matteau et le rapport Ewart en pleine contradiction

TROIS-RIVIERES (B.C.) — Le rapport de la firme Ewart précise que le stationnement est insuffisant dans le centre-ville de Trois-Rivières mais le maire René Matteau a affirmé, lors de la dernière séance, que le stationnement ne manque pas dans le centre commercial.

Le premier magistrat de la cité a eu cette réaction, après que le conseiller Fernand Colbert eut déclaré qu'il était impensable de créer un mail sur la rue Des Forges, avant que ne soit aménagé le terrain de stationnement projeté à l'intersection des rues Des Forges et Royale.

Le maire Matteau a ajouté qu'il en avait discuté avec le gérant Roger Lord et qu'il faudrait se mettre à la tâche, dès le mois de mai, dans le but de réaliser ce mail, du moins de façon temporaire.

Selon lui, les automobilistes pourront toujours utiliser l'autogare de la Place de l'hôtel de ville.

La justice a priorité sur la musique

TROIS-RIVIERES (J.P.A.) — La justice avant la musique, a tranché le juge Pierre Trudel à l'intention du procureur des Surfs, qui voulait retarder les procédures de l'enquête préliminaire. C'est donc demain en cour des sessions que sera disséquée la plainte d'avoir frauduleusement obtenu la nourriture et le logement portée contre le groupe musical de renommée internationale.

Cette accusation origine du motel Frontenac sur la route no 2, et elle mentionne que les Surfs y auraient logé pendant trois semaines alors qu'ils se produisaient dans la région. A leur départ, ils étaient sept, la note affichait un montant de $1036 et cette note, on les accuse de ne pas l'avoir réglée.

Un des membres du groupe devait se présenter mercredi dernier à la cour, mais a fait défaut de comparaître à cause d'une double crevaison, comme l'a expliqué son avocat au juge Pierre Trudel. Hier, pas de crevaison, une comparution: il fallait déterminer la date de l'enquête préliminaire.

Jeudi ne convient pas à mon client, a fait entendre le procureur de la défense, pour se faire répondre par le président du tribunal... La justice avant la musique... Nous procédons jeudi!

Me Pierre Laporte vient appuyer le candidat Toupin dans Champlain

Où est l'usine pétrochimique promise par Bellemare en '66

CAP DE LA MADELEINE (RN) — "Electeurs du comté de Champlain, vous avez été leurrés par l'Union nationale et par Maurice Bellemare depuis trop longtemps pour que vous reportiez au pouvoir ce gouvernement qui n'a jamais su administrer la province de Québec. Il y a un mois, pour nous libéraux, remporter le comté était une chose presqu'impossible, mais maintenant, que le dieu est parti, ça sera une chose facile, car ce sont deux humains qui s'affronteront le 29 avril prochain".

C'est ce que déclarait, hier soir, M. Pierre Laporte, député libéral de Chambly et leader de l'opposition à l'Assemblée nationale du Québec, à l'issue de la ratification par l'assemblée des militants libéraux du choix d'un candidat par l'exécutif de l'Association libérale masculine et féminine du comté de Champlain.

Tenant en main le programme électoral de l'Union nationale pour les élections de 1966, M. Laporte a ajouté: "Vous vous souvenez que Bellemare avait promis dans Champlain, d'abord une raffinerie de betteraves à sucre à Ste-Anne-de-la-Pérade, une usine pétrochimique à Ste-Marthe-du-Cap, une aile pour les maladies chroniques à l'hôpital Cloutier, etc, etc. Où sont toutes ces belles promesses? Vous avez choisi un candidat en la personne de Normand Toupin, qui saura avec votre aide et votre appui, remporter la victoire dans votre comté.

Le nouveau candidat

Le choix de M. Normand Toupin comme candidat officiel du parti libéral du comté de Champlain a été ratifié par environ 300 personnes venues de tous les coins du comté.

Après avoir remercié les membres de l'association libérale de l'avoir choisi comme candidat et l'assemblée d'hier soir de lui accorder sa confiance, le candidat s'est dit prêt à travailler pour remporter la victoire pour une fois au parti libéral dans le comté de Champlain. Parlant avec expérience du problème des cultivateurs, le candidat a mentionné que des solutions existaient."

Pierre Laporte

Les marchands du Carré des Forges à l'offensive

TROIS-RIVIERES (B.C.) — Pour l'Association des marchands du Carré des Forges, l'année 1970 en sera une de réconciliation et de réalisations concrètes.

C'est du moins le but que s'est fixé le nouveau président de cet organisme, M. Clément Boisvert et pour l'aider dans cette voie, il a annoncé que six comités travailleront activement au cours de la présente année.

M. Gérard Gendron, le 1er vice-président, assurera la coordination des comités stationnement-mail, transport et recrutement tandis que M. Pierre Caron, le 2ème vice-président, s'occupera des comités décoration, relations publiques et motivation.

M. Boisvert a expliqué que le nouveau comité de motivation cherchera à rallier les propriétaires d'édifices commerciaux et les commerçants afin qu'ils appuient les marchands du Carré des Forges pour la revivification du Centre-ville.

Quant au comité de transport, son rôle principal consistera à instruire les membres des avantages d'un tel service.

c'est un secret de polichinelle

● M. Roland Lemieux, le président de la commission scolaire Chavigny, a agréablement surpris Polichinelle lors de la dernière assemblée régulière de cet organisme. A la directrice de l'école Notre-Dame de la Pointe-du-Lac, qui lui expliquait comment se donnait les cours de musique télédiffusés, M. Lemieux a fait entendre un mélodieux TRALALA-TRALALA! Tout en s'informant si c'était là la méthode employée...

● Dans notre roulotte, qui grince et cahote... Du Cap-de-la-Madeleine à Tempa, Floride, le maire et la mairesse, M. et Mme J.-Réal Desrosiers sont partis en vacances. Ils profitent présentement du chaud soleil floridien, alors que l'hiver semble vouloir passer l'été par chez nous. L'heureux couple a été rejoint quelques jours plus tard par le conseiller Marcel Gervais, qui sortit de l'hôpital pour une vérification du printemps. Le gérant Roland Désaulniers a profité de l'occasion pour aller perdre quelques livres sous le même soleil. Bon voyage et heureux retour.

● Quand on voyage, on voyage! Les conseillers scolaires de Chavigny, qui ont eu leur dernière assemblée à la Pointe-du-Lac au lieu d'au secrétariat de Trois-Rivières-Ouest, ont eu droit à des rasades de limonade qui remplaçait la traditionnelle portion d'eau sur les tables de délibérations. En passant, Polichinelle ne s'en fait pas outre mesure quand il les voit s'humecter le gosier avec de l'eau mais quand il s'agit de limonade... le sien s'assèche aussi forcément...

● Par un vote majoritaire, le club Kiwanis du Cap-de-la-Madeleine a décidé d'inviter à sa tribune, les quatre candidats qui se feront la lutte aux élections du 29 avril. La date d'invitation pour chaque candidat, sera choisie au hasard. Ces candidats représentants des partis, Union nationale, Libéral, Créditiste et Parti québecois, pourront exposer leur programme devant les membres du club. Il semble bien que les membres du club Kiwanis recevront leur premier invité dès le premier mardi d'avril. La date des élections du Club Kiwanis a été reportée au 5 mai, afin de permettre à tous les candidats de rencontrer les membres à un dîner hebdomadaire.

Aujourd'hui à Québec

Signature des contrats en vue de la rénovation urbaine

TROIS-RIVIERES (B.C.) — C'est aujourd'hui à 11h., dans les bureaux du ministère des Affaires municipales, à Québec, que seront paraphés les contrats par lesquels la Société d'Habitation du Québec contribuera financièrement à la réalisation des programmes de rénovation, dans la partie nord du centre-ville de Trois-Rivières et dans le secteur Notre-Dame-de-la-Paix.

Le maire René Matteau, les conseillers Fernand Goneau et Benoit Giguère, le gérant Roger Lord, l'assistant-gérant, M. Jacques Charette et M. André Laneuville, directeur du service d'Urbanisme, seront présents au moment de la signature des accords.

Le premier magistrat de la cité trifluvienne et M. Henri Dion, président de la SHQ, apposeront leur nom sur les documents.

En vertu de ces ententes, la Société d'Habitation du Québec versera à la ville de Trois-Rivières une subvention de $906,550, soit 75 p.c. du coût global de $1,208,735 prévu pour la rénovation du centre-ville et une autre de $1,991,081 pour la rénovation du secteur Notre-Dame-de-la-Paix, un projet évalué à $2,654,775.

L'âge serait progressivement porté à 60 ans

TROIS-RIVIERES (J.-M.B.) — Un projet pour que la commission scolaire de Trois-Rivières établisse l'âge de retraite de tous ses employés à 65 ans et que progressivement, selon une échelle, la retraite puisse se prendre à 60 ans, fait présentement l'étude du comité pédagogique et du comité de gestion.

Les raisons évoquées seraient que certaines commissions scolaires de la région ont déjà établi ce principe, qu'il est important de créer des emplois pour les jeunes, les nombreux avantages offerts par les différents plans de retraites et enfin les problèmes parfois complexes pour certains d'entre eux face à l'adaptation du renouveau dans tous les domaines, y compris le domaine pédagogique.

Le projet, présentement à l'étude, devra être approuvé du conseil scolaire avant sa mise en application.

CONVENTION
JEUDI, 26 MARS
Castel des Prés
à 8h.30
RALLIEMENT
des
CRÉDITISTES
pour le choix d'un candidat
Bienvenue à tous !
(Autorisée et payée par l'organisation du Ralliement Créditiste Maurice Ouellet, Agent Officiel).

COMITÉ CENTRAL
de l'Union Nationale
du cté de Champlain
98 Ste-Madeleine,
Cap-de-la-Madeleine.
TÉL.:
375-1645

À LOUISEVILLE
CE SOIR
Réunion générale de
tous les Libéraux
et leurs amis
Mercredi le 25 mars 1970,
à l'école Jean XXIII
à 8h. p.m.
Orateur de marque.
Bienvenue à tous.

LES CAISSES
POPULAIRES
de
TROIS-RIVIÈRES
seront
OUVERTES
JEUDI SOIR
ET FERMÉES
VENDREDI ET
SAMEDI SAINT
TOUTE LA JOURNÉE

L'ANALYSE DES ACTIVITES des dernières semaines et l'étude des projets pour la prochaine saison sont les principaux domaines qui retiennent l'attention des responsables du Comité protecteur des Scouts de Princeville. L'examen de ces deux questions a été faite lors d'une rencontre avec le représentant des autorités religieuses locales. Plusieurs bonnes volontés, parmi lesquelles on remarque quelques femmes, secondent les responsables du Comité protecteur pour le succès des activités. Dans l'ordre habituel, sur la photo ci-dessus: M. Jean-Luc Boulet directeur local délégué au diocésain; M. le chanoine Wilfrid Bergeron, curé de Princeville; M. Georges-A. Beauchesne, trésorier du Comité depuis 10 ans, debout; M. André Flamand, président du Comité protecteur des Scouts. (Photo Le Nouvelliste)

LA DIRECTION DE la Société coopérative agricole de Princeville a établi une politique de crédit. Cette initiative a pour but d'activer la perception des comptes. Ces comptes recevables atteignaient près de $150,000 lors de la fermeture des livres, le 30 novembre 1969, pour la préparation des états financiers de l'année qui prenait fin à la S.C.A. Les membres de l'entreprise fondent de grands espoirs sur cette politique de crédit dont les responsables sont: (De gauche à droite) Assis: M. Fernand Rivard, vice-président de la S.C.A., M. Arthur Bernier, président de la S.C.A., M. Rodolphe Rochette, secrétaire-gérant de la S.C.A., M. Paul-Arthur Baillargeon, directeur de la S.C.A. Debout: M. Alfred Sévigny de St-Norbert, directeur de la S.C.A., M. Roland Blanchette de Princeville directeur de la S.C.A.

Pas d'augmentation de la taxe foncière

Adoption du budget pour l'année 1970

par Robert LEBEUF

NICOLET — Le conseil municipal de Nicolet a adopté, lundi soir, le budget pour l'année 1970 prévoyant des revenus de $430,-089 et des dépenses de $426,035.

Ce budget prévoit des revenus de $281,135 et des dépenses de $280,915 à l'administration générale, soit un surplus de $220. Il prévoit aussi des revenus de $148,954 et des dépenses de $145,120 à l'administration de l'aqueduc.

La taxe foncière n'est pas augmentée, mais la taxe d'eau est augmentée de cinq dollars pour les propriétaires. Cette taxe sera de $35 alors qu'elle était de $30 l'an dernier.

La taxe des vidanges est portée à $12 pour les locataires qui payaient une telle taxe au montant de $10 l'an dernier. Une nouvelle taxe de vidanges de $12 est imposée cette année aux propriétaires. Les proprios ne payaient que leur taxe foncière de $1.10 comprenant la taxe des vidanges, l'an dernier. Ils payeront la nouvelle taxe de vidanges de $12 en plus de la taxe foncière de $1.10. Une nouvelle taxe de vidanges au montant de $20 est imposée aux commerçants. Cette taxe de $20 n'existait pas l'an dernier.

Revenus

Taxe foncière générale	$ 88,484.00
Taxe sur terre en culture	159.00
Taxe de locataire	27,000.00
Taxes mobilières:	
vidanges	13,000.00
chiens	30.00
affaires	5,000.00
Taxe d'amusement	2,000.00
Taxe d'amusement, aréna	1,700.00
Intérêts sur arrérages	800.00
Balance publique	150.00
Divers octrois	8,000.00
Octroi: entretien chemins d'hiver	950.00
Subvention fédérale et provinciale	1,547.00
Tenant lieu de taxes	5,100.00
Camion à incendie	400.00
Billets de stationnement	2,000.00
Taxe de vente	100,000.00
Permis de construction	700.00
Copies de documents	25.00
Location de pompes	50.00
Revenus Aréna (loyers, etc...)	18,800.00
Intérêts sur placement	3,240.00
Revenus répartitions	2,000.00
Total	**$281,135.00**

Dépenses

Finances	$ 42,820.00
Edifices municipaux	5,330.00
Circulation, police et feu	37,655.00
Voirie	59,820.00
Egouts	7,600.00
Hygiène	14,445.00
Arboretum et parcs publics	2,050.00
Loisirs communautaires,	38,585.00
Zonage et construction	1,500.00
Provision pour taxes non percevables, service de la dette	67,910.00
Dépenses d'immobilisation à même les revenus	3,200.00
Dépenses totales	**$280,915.00**

Le conseil de Bécancour accepte l'unique soumission

BECANCOUR (J.R.L.) — Le conseil municipal de Bécancour a accepté la seule soumission qui lui a été proposée pour l'achat d'une émission d'obligations au montant de $1,478,000.

La soumission a été proposée par un syndicat formé d'une douzaine de bureaux de courtage dirigés par la Banque Provinciale.

Ce syndicat offre de payer les obligations à la valeur nominale de $96.87.

Le conseil de Bécancour fait cette émission d'obligations afin de se procurer la somme de $1,-478,000 pour le financement de travaux d'aqueduc. Ces travaux d'aqueduc seront effectués, en vertu du règlement numéro 44, à Bécancour, St-Grégoire, Ste-Angèle de Laval et dans d'autres endroits de la ville de Bécancour.

Le choix de la soumission de ce syndicat est sujet à approbation par le gouvernement provincial.

Demande

Le conseil municipal de Bécancour doit demander, sous peu, des soumissions pour des travaux qui seront effectués entre Ste-Gertrude et Ste-Angèle-de-Laval.

Budget

Les membres du conseil de Bécancour ont reçu, lundi soir, chacun une copie du budget pour l'exercice financier de l'année 1970. Ils doivent l'étudier avant de le rendre public.

Il est probable que le budget sera adopté et rendu public à la prochaine assemblée du conseil, à moins d'imprévu.

Pour la deuxième fois l'enquête est retardée

STE-GERTRUDE (J.R.L.) — Pour la deuxième fois l'enquête du coroner dans le cas de la mort de Mlle Claudette Marchand, du Cap-de-la-Madeleine, tuée dans un accident d'automobile, en février dernier, a été retardée.

Cette enquête du coroner devait avoir lieu lundi soir, à la morgue de la maison L.-Gaston Gaudet, à Ste-Gertrude, mais elle a été remise au 6 avril.

La tempête de neige qui a rendu les routes dangereusement glissantes lundi soir, a empêché certains témoins de se rendre à Ste-Gertrude. C'est pourquoi l'enquête a été remise une deuxième fois.

L'enquête avait été fixée une première fois au 16 mars, puis avait été remise au 23 mars.

Mlle Claudette Marchand a été tuée dans un accident de la route le 15 février dernier. L'automobile qu'elle occupait a heurté de plein fouet une autre voiture dans un virage serré non loin de Bécancour. Le jeune accompagnant la jeune fille avait été blessé.

Belmont Construction le plus bas soumissionnaire

GENTILLY (JRL) — L'entrepreneur Belmont Construction Ltée., de Trois-Rivières, a proposé la plus basse soumission pour la construction d'un foyer d'hébergement des vieillards à Gentilly.

La soumission de Belmont Construction Ltée., était au montant de $423,000. Cette soumission a été choisie par la corporation du Foyer qui désire confier les travaux à l'entrepreneur en question.

Le choix de cette soumission a été porté à la connaisasnce du gouvernement de Québec pour approbation.

Les autres soumissions, au nombre de quatre, ont été proposées par les entrepreneurs Gaston Beaudet et Cie., de Warwick, au montant de $425,000; J. P. Binette Inc., de Victoriaville, au montant de $443,600; Jean Légaré, de Québec, au montant de $453,900; Henri Paquet, de Trois-Rivières, au montant de $426,967.

Le foyer d'hébergement des vieillards qui sera construit comprendra 44 lits, dont 40 pour les pensionnaires et quatre pour le personnel interne.

La date de l'enquête du coroner n'est pas fixée

NICOLET (JRL) — L'enquête du coroner dans le cas de la mort de M. Jean Gamelin, 21 ans, de Pierreville, tué dans une embardée le 7 mars, n'a pas été fixée.

Bien que ce ne soit pas déterminé, il se peut qu'il n'y ait pas d'enquête dans ce cas et qu'un simple cas de recherche soit institué par le coroner du district.

Le jeune homme a été mortellement blessé lorsque la petite voiture de marque japonaise qu'il occupait avec un autre jeune homme, a fait une violente embardée et a capoté, sur la route trois, proche du garage Gratien Boisvert, à Pierreville, vers une heure du matin, dans la nuit de samedi à dimanche, les 7 et 8 mars.

Transporté à l'hôpital Christ-Roi de Nicolet par les ambulanciers de la maison Descôteaux, de Pierreville, le jeune homme devait décéder quelques minutes plus tard.

M. Denis Courchesne, 20 ans, de Pierreville, conducteur du véhicule, a été blessé. Il fut aussi transporté à l'hôpital Christ-Roi de Nicolet.

L'actualité aux Bois-Francs

Le gouverneur de la Jeune chambre de Princeville sera bientôt nommé

PRINCEVILLE (G.A.B.) — La Jeune Chambre de Princeville recherche son gouverneur pour 1970; le gouverneur sera présenté officiellement lors du souper-causerie des gouverneurs de la régionale Jeune Chambre Bois-Francs-St-François, le samedi 11 avril à l'hôtel Manoir de Princeville. La Jeune Chambre prépare une résolution à caractère provincial concernant une nouvelle orientation à donner au mouvement.

Partage

A St-Norbert d'Arthabaska, l'Association féminine d'éducation et d'action sociale a étudié le thème "Responsabilité et partage". Les membres ont établi que le service social, l'assurance-hospitalisation autres organismes publics du même genre étaient des formes de partage et de prise de conscience au domaine de la responsabilité. Il a été toutefois précisé qu'il restait encore beaucoup à faire dans ces domaines. Le rapport donné sur le comité d'entr'aide fraternelle de l'A.F.E.A.S. locale indique que 78 membres font partie de ce service à St-Norbert.

Brigadiers

Chez les Optimistes de Princeville, un voyage a eu lieu avec les responsables de la brigade scolaire comme participants. Les protégés des Optimistes ont assisté au spectacle "Ice capades" à Québec. C'était là une façon de récompenser les chefs de la brigade scolaire pour le dévouement manifesté envers leurs camarades. Un autobus a conduit le groupe à Québec et le conducteur, M. Renaud Hémond, en garde un bon souvenir.

Promotion

La Chambre de Commerce de Princeville a déjà recruté plusieurs bonnes volontés pour le travail à entreprendre à l'important comité de promotion industrielle. Un problème se pose toutefois, personne n'est encore prêt à prendre la direction de ces collaborateurs. Les recherches se poursuivent en vue de trouver une personnalité dynamique qui serait en mesure d'assurer l'efficacité de ce comité, le comité-clef de la Chambre de Commerce, précise-t-on.

Economie

Le Mouvement des Femmes chrétiennes et les Chrétiens d'aujourd'hui de Princeville avaient "Réflexions sur l'économie" comme sujet d'étude à leur réunion mensuelle. M. André Cloutier, gérant du bureau local de la Caisse populaire, a mis ses auditeurs en garde contre les dangers du crédit. Le crédit est utile, nécessaire même, mais il est important de ne s'engager que pour ce que l'on est en mesure de pouvoir payer, a fait remarquer le conférencier. "Profitons-en mais avec discernement" a conclu M. Cloutier.

Au centre d'accueil Domrémy de Princeville, une séance d'information a été tenue sur le rôle de la Jeune Chambre. La Jeune Chambre est une école de formation dont les membres qui en bénéficient sont marqués pour la vie, a déclaré M. Ghislain Marcheterre, président local de cet organisme pour 1969-70. "De nombreuses personnalités que nous voyons faire leur chemin autour de nous profitent avantageusement de ce que notre mouvement leur a donné" a fait remarquer M. Marcheterre à ses auditeurs. Dans un autre domaine, le yoga, les déjeuners-causeries, les cours de danse occupent les membres.

L'Association féminine d'éducation et d'action sociale de St-Louis de Blandford a reconnu qu'il était important d'aider les moins favorisés, non seulement sur le plan matériel mais également au point de vue humain. Une répartition plus équitable du produit des impôts et des taxes serait à souhaiter, ont établi les membres de l'AFEAS. Au domaine de l'éducation, les membres s'interrogent sur les changements apportés depuis quelques années; est-ce pour le mieux? Par ailleurs, la présidente de l'AFEAS, Mme Donat Provencher, a invité les travailleuses à préparer des articles pour les prochaines expositions.

La Sûreté du Québec recommande la prudence en automobile

NICOLET (JRL) — La tempête de neige qui s'est abattue sur la région, dans la journée de lundi, a rendu les routes très glissantes dans la région de Nicolet et dans celle de Bécancour.

Dans la soirée et la nuit de lundi à mardi, les routes étaient comme des miroirs. De nombreux accidents sont attribuables à cet état des routes.

La Sûreté du Québec rappelle aux automobilistes qu'ils doivent redoubler de prudence à cette période de l'année. L'eau qui recouvre la route le jour, gèle la nuit venue pour former une mince pellicule de glace qui s'avère traîtresse.

Des tronçons de routes endommagés par l'érosion se font de moins en moins carrossables. Les cavités qui sont apparues se creusent continuellement de sorte qu'il faut y circuler avec beaucoup de prudence et très lentement.

Les automobilistes sont invités à être prudents surtout dans les courbes très accentuées. Les courbes sont nombreuses. Certaines de ces courbes et souvent les plus dangereuses sont recouvertes de glace le soir. Ces courbes sont de véritables pièges pour les automobilistes à cette période de l'année.

LE COMITE LITURGIQUE de Princeville groupe de nombreuses bonnes volontés. Une réunion est tenue chaque semaine par les responsables de la direction des activités. On profite de ces réunions pour faire le point sur la situation et pour déterminer les détails du programme de travail des collaborateurs. Des projets sont également étudiés pour intéresser de nouveaux participants à ce qui est mis à l'honneur par le Comité liturgique. L'équipe de la direction comprend principalement: Le R.F. Guy Dusseault, vice-président du Comité (à gauche) Mme Louis Morneau, secrétaire (2me de gauche) M L'abbé Réal Lemaire, aumônier (3me de gauche), M. Robert Boucher, président (à droite)